



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
LIMOUSIN

# LES OISEAUX DE L'ETANG DE LA POUGE

Saint-Auvent, 87



*Chevalier culblanc*

27/08/2019

- ✓ Bilan suivi 2018-2019
- ✓ Evolution depuis 20 ans
  - ✓ Synthèse
  - ✓ Perspectives

Rédaction :  
MILLON Xavier  
millon.xavier@wanadoo.fr

**LPO Limousin**

ZA du Moulin Cheyroux • 87 700 AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. 05 55 32 20 23 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [limousin@lpo.fr](mailto:limousin@lpo.fr)

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	p : 3
I/ L'ETANG DE LA POUGE .....	p : 4
II/ SUIVI ORNITHOLOGIQUE 2018-2019 .....	P: 7
- Pression d'observation et contexte .....	p : 7
- Les oiseaux des zones humides, observés en 2018-2019 .....	p : 7
- Synthèse du suivi ornithologique .....	p : 33
III/ ÉVOLUTIONS .....	p : 38
- Evolution du milieu .....	p : 38
- Evolution de l'avifaune depuis 20 ans .....	p : 41
IV/ SYNTHESE DE L'EVOLUTION DE L'AVIFAUNE DEPUIS 20 ANS .....	p : 49
V/ DISCUSSION ET PERSPECTIVES .....	p : 51
REMERCIEMENTS ET BIBLIOGRAPHIE .....	p : 56

## INTRODUCTION

L'étang de La Pouge se situe en Haute-Vienne, principalement sur la commune de Saint-Auvent. Les communes de Saint-Cyr et de Saint-Laurent-sur-Gorre sont aussi concernées.

Il a été créé durant le Moyen Age (période pendant laquelle il servait de pêcherie au Domaine seigneurial du Puy d'eau) sur le cours du Gorret, affluent de la Gorre. Sa création résulte de l'édification d'une chaussée de pierre et d'argile au niveau d'un resserrement de la vallée du Gorret.

Sa superficie oscille, selon les périodes, entre 29 et 32 ha.

L'étang est la propriété du Conseil Départemental de la Haute-Vienne. C'est un site (étang et pourtours) dont profitent plusieurs utilisateurs : éleveurs, apiculteur, randonneurs, touristes, pêcheurs et naturalistes.

L'observation de l'avifaune de l'étang est facilitée par la présence, depuis 1990 et sur la rive droite, d'un observatoire construit par la SEPOL (Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin), devenue aujourd'hui LPO Limousin.

L'étang de La Pouge fait l'objet d'un suivi ornithologique régulier depuis 1976, environ. Deux rapports d'études ont déjà été publiés par la SEPOL :

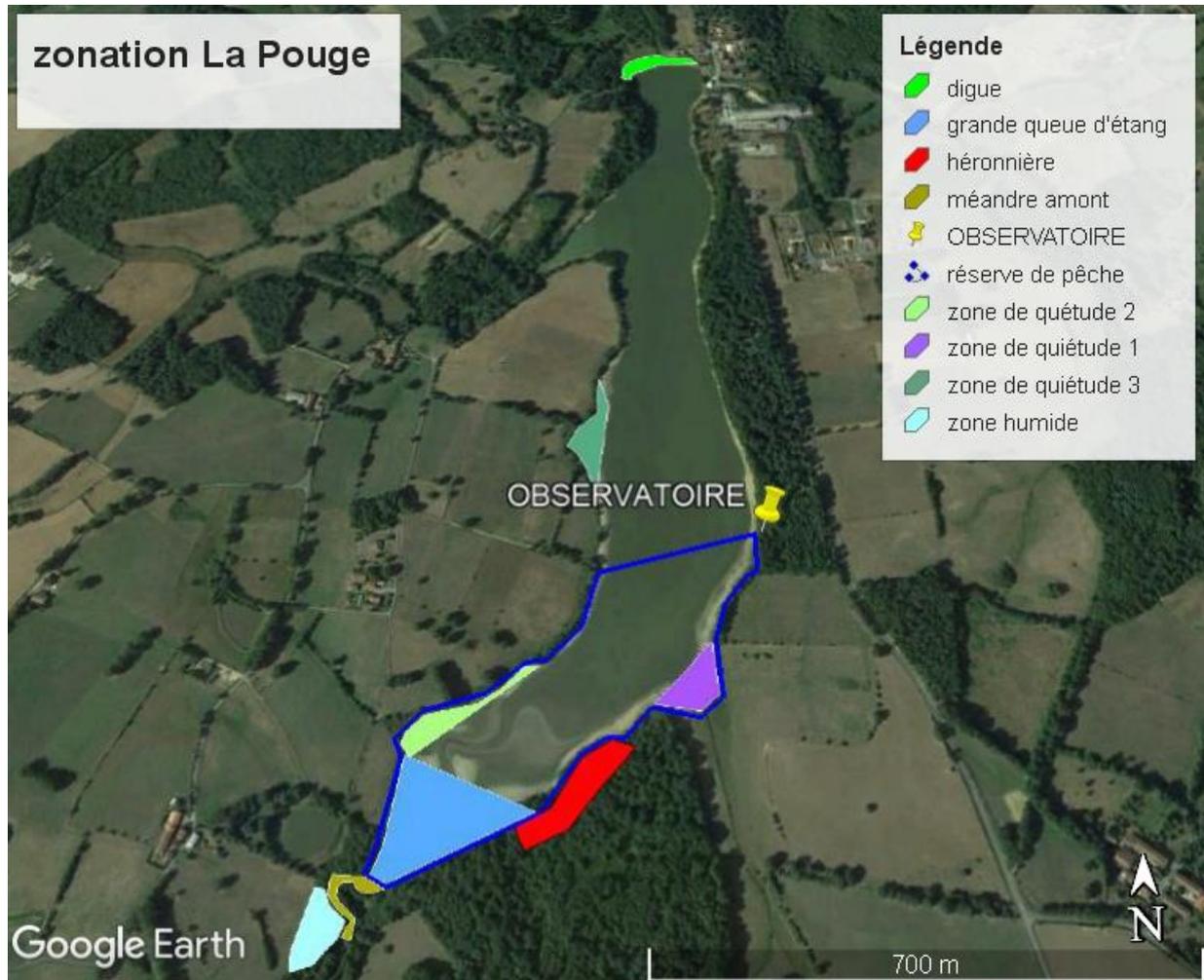
- **rapport de 1988** reprenant l'ensemble des observations depuis 1976
- **rapport de 2000** synthétisant les observations réalisées entre 1996 et 1998

Le présent rapport se propose de synthétiser et d'analyser les observations réalisées en 2018 et 2019 en les complétant, au besoin, par le suivi de 2017 et celui de début 2020. Il portera le nom de « **rapport 2020** ». Il met aussi en relation les observations d'aujourd'hui avec celles des rapports précédents.

La « profondeur » du champ des observations représente une **séquence temporelle de 44 ans**. Une telle durée est une aubaine rare et précieuse qui mérite d'être passée au révélateur de divers indicateurs qui permettront de mesurer précisément l'évolution de l'avifaune sur, et autour, de l'étang.

Pour conclure, une discussion finale sera l'occasion d'envisager l'avenir du site à la lumière de l'évolution mesurée précédemment.

## I/ L'ÉTANG DE LA POUGE



L'étang de La Pougé doit une grande partie de son intérêt ornithologique à l'existence d'un périmètre de sécurité pour les oiseaux aquatiques. Ce périmètre est constitué par les limites de la réserve de pêche située au tiers sud de l'étang.

Cette sécurité est renforcée par la mise en réserve de chasse (depuis 1986) des terrains adjacents à l'étang et favorisée par l'absence d'un chemin de randonnée empruntant les berges de la réserve de pêche.

La zone nord de l'étang est la moins utilisée par les oiseaux aquatiques en raison certainement de la fréquentation humaine plus importante à cet endroit (randonneurs, postes de pêche) ainsi que d'une faible largeur de l'étang. Néanmoins, cette zone plus profonde représente la zone refuge des derniers oiseaux lors d'une période de gel quasi-total de l'étang. Canards colverts et Foulques macroules s'y rassemblent autour d'un dernier trou d'eau libre.

La grande queue d'étang, au sud, est la zone la plus utilisée par les oiseaux d'eau en raison de plusieurs facteurs :

[Texte]

- réserve de pêche : aucune présence humaine sur les berges
- présence de 2 zones de quiétude : « renforcement » des berges créant un espace calme associé à une largeur plus importante de la mégaphorbiaie (formation de hautes plantes semi-aquatiques offrant couvert et refuge immédiat)
- vaste jonçaie-cariçaie à l'extrême sud offrant calme absolu, couvert, refuge et pouvant servir de zone de nidification pour plusieurs espèces

Grande queue d'étang, avec observatoire ornithologique visible au loin

1/01/2020



Cette grande queue d'étang est bordée par la plus grande héronnière monospécifique (uniquement des hérons cendrés) du Limousin. C'est un fait remarquable.

En amont de l'étang, quelques méandres du Gorret côtoient une zone humide (jonçaie-cariçaie) dont l'intérêt est certain. Cependant, aucune observation n'est réalisée dans cette zone où il est nécessaire d'être très intrusif dans le milieu pour observer ; attitude peu recommandable pour qui souhaite ne pas déranger les oiseaux aquatiques.

Il faut noter que la zone de quiétude 3 est située hors du périmètre de la réserve de pêche.

Zone de quiétude 3

1/01/2020

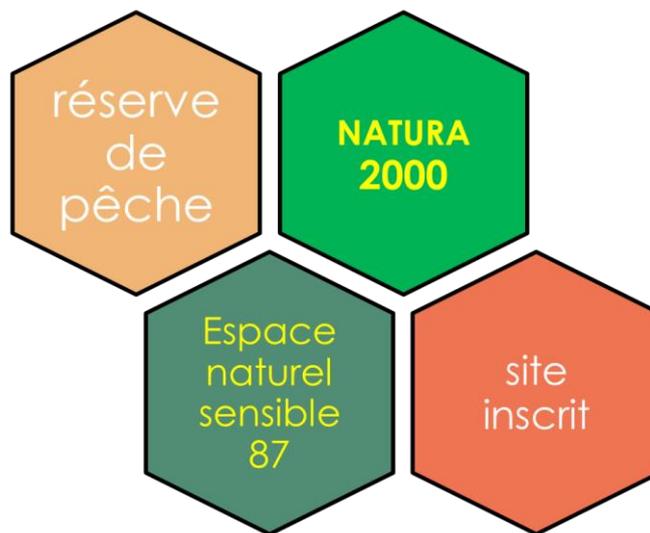


[Texte]

Le niveau d'eau de l'étang est aussi un facteur déterminant quant à l'intérêt particulier de chaque zone. Une zone devient très attractive pour les limicoles lorsque le niveau d'eau y est bas. Au contraire, les anatidés préfèrent des niveaux plus hauts.

L'étang est entouré de zones boisées, de prairies humides, de prairies pâturées où le paysage principal est celui d'un bocage dégradé où subsistent quelques alignements de chênes. Le linéaire de haies est assez peu important. Le hameau de La Pouge borde la digue et offre un milieu différent aux oiseaux (ex: grange pour la nidification des hirondelles rustiques). Cette diversité de milieux crée de la diversité ornithologique.

L'étang de La Pouge fait l'objet de plusieurs classements réglementaires :



L'étang est aussi classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Il est inventorié, par le Muséum d'Histoire Naturelle, comme un secteur du territoire national intéressant sur le plan écologique.

Suite à l'inventaire ZNIEFF, l'étang de La Pouge fut intégré au réseau européen Natura 2000. Il représente donc un site d'importance communautaire. Natura 2000 est l'outil de la politique européenne pour la préservation de la biodiversité (protection des habitats et des espèces).

C'est un site inscrit depuis 1945 (Site inscrit du bourg de Saint-Auvent et des vallées de la Gorre et du Gorret) ainsi qu'un Espace Naturel Sensible (ENS) au niveau départemental. La politique ENS constitue « un outil de préservation de la biodiversité des territoires, tout en favorisant une réappropriation de ces espaces par les acteurs locaux. La gestion et la protection doivent enrayer l'érosion de la biodiversité et être accompagnées d'une gestion économe de l'espace ».

## II/ SUIVI ORNITHOLOGIQUE 2018-2019

### Pression d'observation et contexte

Le rapport s'appuie sur un suivi régulier réalisé principalement depuis l'observatoire. Le tableau suivant en rapporte la pression d'observation de l'auteur du rapport. Chaque sortie correspond à un minimum de 30 minutes d'observation.

Les données récoltées en 2017 et début 2020 ont pu être utilisées pour compléter les analyses.

années	nombre de sorties
2017	13
<b>2018</b>	<b>38</b>
<b>2019</b>	<b>63</b>
2020	5 ( en janvier)

Le rapport s'appuie parallèlement sur les observations des naturalistes partageant leurs données sur la base de données participative « Faune Limousin.eu » mise en place en 2016 par les associations régionales de connaissance et de protection de la nature.

L'hiver 2018-2019 fut marqué par la vidange de l'étang. Elle a duré grossièrement de novembre 2018 à mi-février 2019. La précédente datait de 2012.

### Les oiseaux des zones humides, observés en 2018-2019

Chaque nom d'oiseau est suivi de son statut de conservation qui est précisé entre crochets (cf signification des abréviations à la page 35).

#### Oie cendrée, *Anser anser* [LC hivernant France]

1 seule observation, en 2018, d'un même individu, certainement. Il a séjourné à La Pougé du 26/03 au 2/04. C'est donc une rareté.

Le rapport SEPOL 1988 note, sans précision de date, qu'elle « a été observée uniquement en migration pré-nuptiale ». Elle n'est pas traitée dans le rapport de 2000 mais 1 oiseau a été observé le 15/03/98.

#### Cygne tuberculé, *Cygnus olor* [NA]

1 couple a élu domicile sur l'étang, en 2018, entre le 26/03 et le 30/09. Des comportements de parade ont été observés, mais sans suite. Un des 2 oiseaux avait accroché à une de ses pattes une ligne de pêche avec un flotteur fluo. Il cherchait sans arrêt à s'en défaire, en vain.

[Texte]

Le rapport de 1988 relate l'observation de « 1 à 5 oiseaux » ayant séjourné sur l'étang en 1985 (printemps et début d'été).

Aucune observation ne fut réalisée entre 1996 et 1999.

C'est un oiseau rare et irrégulier à La Pougé.

**Canard souchet, *Spatula clypeata*** [EN hivernant]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
8	5	01→04 09→10	0	-	-
(2017 : 7 contacts / 12 oiseaux / 01, 03 et 10→12)					

Le Canard souchet est un oiseau rare et irrégulier.

Le rapport SEPOL 1988 nous informe que ce canard est « le plus fréquent des anatidés après le colvert ». Le rapport SEPOL 2000 le note « présent aux deux passages ».

**Canard chipeau, *Mareca strepera*** [LC hivernant France]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
0	-	-	8	7	11→12
(2017 : 2 contacts / 10 oiseaux / 02 et 12)			hivernage de 3 oiseaux 8/12→29/01/2020		

Le Canard chipeau est un oiseau rare et irrégulier.

2019 a été marquée par la présence continue d'un petit groupe d'oiseaux entre la mi-novembre et la fin décembre. Ils ont réalisé une partie de leur hivernage à La Pougé.

Les rapports SEPOL de 1988 et 2000 estiment qu'il est régulier en migration mais « en petit nombre ».

[Texte]

**Canard siffleur, *Mareca penelope*** [VU hivernant]

Groupe de quatre femelles et deux mâles de Siffleurs

16/02/2020



Le Canard siffleur est un canard rare, mais régulier.

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
1	2	01	1	1	11

Le rapport SEPOL 2000 nous renseigne sur le fait que « l'espèce est présente régulièrement sur l'étang ». Il en est de même pour le rapport de 1988 où il est « régulier, toujours en petit nombre ».

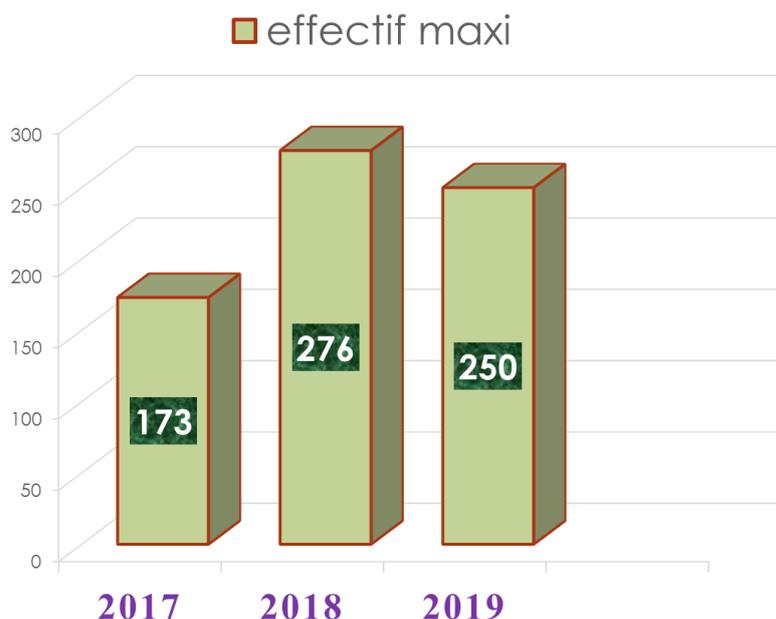
**Canard colvert, *Anas platyrhynchos*** [LC nicheur]

Le Canard colvert est l'espèce de canard la plus fréquente à La Pougé. C'est en octobre-novembre qu'un pic de présence est observé.

L'étang accueille alors des individus hivernants venus de zones plus septentrionales. C'est dans les environs du 10 au 20 septembre qu'une augmentation significative des effectifs est constatée. Cette période fait suite à l'ouverture de la chasse. Les colverts viennent se réfugier ici. La mise en réserve joue pleinement son rôle.

Puis l'étang « se vide » de ses colverts entre fin janvier et mi-février. De nombreux oiseaux regagnent leur zone de reproduction (plus petits étangs alentours, zones plus nordiques).

[Texte]



Les couples reproducteurs sont au minimum cinq.

C'est un nombre identique à ce qu'indique le rapport SEPOL 1988. Il est confirmé par le rapport de 2000.

Hors reproduction, on constate des afflux de « 130 exceptionnellement » en 1988 et « d'environ 400 » en 2000.

L'étang est aussi un site de mue important. A ce titre, il est essentiel de souligner le rôle de certains ronciers longeant les berges car ils offrent des lieux sécurisés pour des oiseaux aux performances de vols très diminuées. Aussi, les travaux de grand nettoyage, réalisés lors du dernier assec le long de la réserve de pêche, qui ont réduit à néant de grands ronciers ne sont pas favorables aux oiseaux en mue, ni aux autres en général.

### Canard pilet, *Anas acuta* [LC hivernant France]

Le Canard pilet est un oiseau rare sur le site, surtout observé lors de haltes migratoires.

A noter, en 2019, qu'une femelle a séjourné sur l'étang durant au moins 10 jours d'affilée.

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
0	-	-	5	4	02/09/11
			1 oiseau du 6 au 16/11 (3 contacts)		

[Texte]

Deux Canards pilets mâles en halte migratoire

17/02/2019



Le statut de l'espèce est identique dans les rapports de 1988 (« le plus rare des canards ») et de 2000 (« un des canards les moins fréquents »).

Sarcelle d'hiver, *Anas crecca* [CR nicheur]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
10	15	06/ 09→11	9	4	02/08→09 11→12



Mâles de sarcelle d'hiver

26/11/2017  
(Etang de Cieux)

Ce magnifique petit canard est noté « extrêmement régulier » dans le rapport SEPOL 1988 et « canard le plus régulier et le plus abondant après le Canard colvert » dans le rapport SEPOL 2000.

Il est devenu un oiseau migrateur rare sur l'étang. C'est surtout de septembre à novembre qu'il peut être observé. Le mot de raréfaction peut être utilisé. Il convient de noter que la présence d'une végétation aquatique est favorable à cette espèce; condition insuffisamment remplie sur l'étang de La Pougé.

[Texte]

**Fuligule milouin, *Aythya ferina*** [VU hivernant]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
1	1	02	6	2	05/10/12
			1 individu du 14 au 28/12 (3 contacts)		

Le Fuligule milouin est un canard irrégulier occasionnel. Il est souvent observé à l'unité.

En 2019, une femelle a réalisé 2 semaines continues d'hivernage à La Pougé.

Le rapport de 1988 nous informe que ce « canard plongeur est noté chaque année » en migration mais que « l'hivernage est rare ». Le rapport de 2000 n'apporte pas de modification notable au constat précédent.

Couple de Fuligule milouin

9/10/2019



**Gallinule poule-d'eau, *Gallinula chloropus*** [NT nicheur]

Cet oiseau discret a souffert de la vidange de l'étang.

Il y est reproducteur en 2018. Un nombre de 2 couples peut être raisonnablement avancé.

Il revient sur le site en avril 2019 mais ne s'y reproduit pas. Il sera contacté seulement à 7 reprises en 2019, contre 19 contacts en 2018.

Selon le rapport SEPOL 1988, « 3 ou 4 couples se reproduisent » donnant à voir en fin d'été « jusqu'à 20 individus ». Il n'existe « aucune observation hivernale » à cette époque. Le rapport suivant insiste sur le fait que l'espèce est « régulière en petit nombre » et « qu'elle est de moins en moins commune » en raison de son « exigence de végétation aquatique épaisse qui n'est plus satisfaite » à La Pougé. Le problème est toujours d'actualité.

[Texte]

Venant s'ajouter à la disparition presque totale de la végétation aquatique très importante pour elle, un nettoyage des berges trop poussé ne lui permet plus de trouver des lieux à la végétation dense et fournie où l'oiseau aime évoluer, à l'abri.

« Nettoyage » à blanc : un roncier s'étendait de la berge à la clôture avant la vidange de 2018

5/02/2020



De plus, un tel nettoyage offre pour les promeneurs, leurs chiens et les prédateurs un accès immédiat aux berges ouest de la réserve de pêche; berges situées juste en face de la héronnière. Ce nettoyage trop drastique fait peser un nouveau risque de dérangement aux divers oiseaux stationnés dans la zone réserve.

[Texte]

**Foulque macroule, *Fulica atra*** [VU nicheur et EN hivernant]

Adulte de Foulque macroule.

8/12/2019



Environ 15 à 17 oiseaux hivernent sur le site. L'effectif peut être un peu plus élevé lors de la migration postnuptiale (21 oiseaux le 12 septembre 2018).

2019 fut marquée par un événement remarquable : un couple a construit un nid qui s'est malheureusement retrouvé hors d'eau suite à la sécheresse.

C'est une bonne nouvelle qui masque l'effondrement de la population nicheuse sur le site, comme en mains endroits du Limousin . Les rapports historiques de la SEPOL situent la première reproduction d'un couple en 1975. Puis, 3 à 5 couples se reproduisent durant les années 80 et 6 à 8 couples à l'aube de l'an 2000.

reproduction 2018	reproduction 2019
non	1 couple échec

**Grèbe castagneux, *Tachybaptus ruficollis*** [VU nicheur]

Depuis 2017, ce petit grèbe voit sa période de présence augmenter d'année en année.

En 2017, il fut seulement observé en octobre et novembre. Ce fut de juin à novembre en 2018 avec, pour rappel, l'assec total en fin 2018. 2019 accueille les grèbes castagneux de mai à décembre et la présence se poursuit sur les premiers mois de 2020.

[Texte]

Le nombre des oiseaux observés augmente aussi : 6 oiseaux réguliers fin 2019 et début 2020 contre 4 en 2018 et seulement 2 en 2017.

La grande queue d'étang semble être un endroit favorable à sa nidification. Il a été nicheur, nous indiquent les rapports SEPOL, entre 1975 et 1994, mais pas toujours de façon régulière après 1990. Deux couples y étaient nicheurs de manière sûre.

Le rapport de 2000 constate que le Grèbe castagneux est devenu « peu fréquent » après le long assec de 1986.

1986 est, en effet, une date importante dans l'histoire de l'étang. Une brèche dans la digue est notée et conduira à une vidange d'urgence. L'assec de 1986 durera environ 3 ans.

De nos jours, le Grèbe castagneux n'est plus nicheur mais sa présence de plus en plus continue et ses effectifs régulièrement en hausse sont des indicateurs encourageants.

Cependant, l'insuffisance de végétation aquatique de l'étang limite son retour. Ce problème affecte aussi les Foulques macroules, les Gallinules poule-d'eau et d'une manière générale toutes les espèces des zones humides, notamment ardéidés et rallidés. Par ailleurs la présence de végétation aquatique joue le rôle de refuge pour les poissons vis-à-vis de leurs prédateurs les plus efficaces en eau libre : Grèbe huppé, Héron cendré et Grand Cormoran.

### Grèbe huppé, *Podiceps cristatus* [VU nicheur]

L'oiseau est présent tout au long de l'année sur le site où il représente une véritable attraction. Ses parades amoureuses le rendent sympathique et très photogénique.

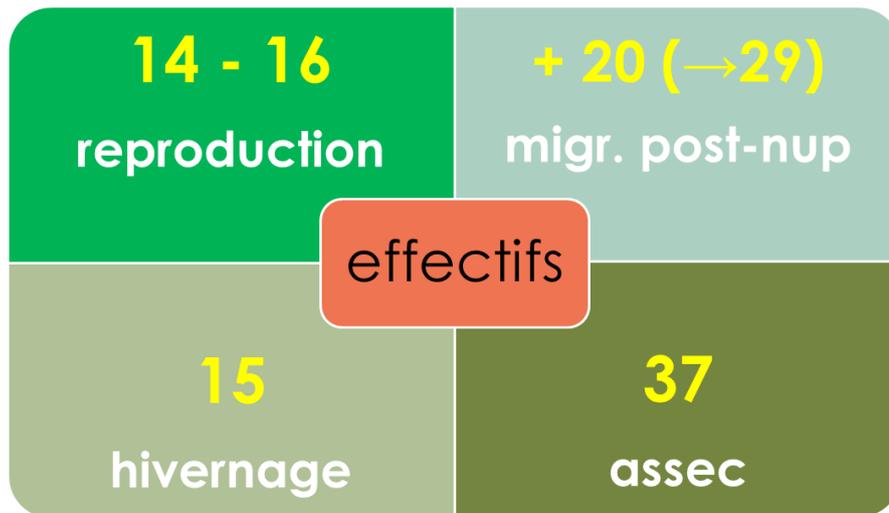


Parade nuptiale

13/04/2018

Ses effectifs varient selon la période de l'année. C'est en période de migration postnuptiale que les effectifs sont les plus hauts (jusqu'à 29). Un effectif record de 37 individus est à mettre en relation avec la période de vidange de l'étang. En effet, attirés par la promesse d'une pêche facile que représente une surface en eau très réduite et dans laquelle se serrent tous les poissons du lieu, les grèbes ont pu être observés en grand nombre. Un comportement similaire est à noter chez les Grands Cormorans au même moment.

[Texte]



Le Grèbe huppé se reproduit sur le site depuis 1980. Le nombre de couples reproducteurs est de 4 ou 5.

année	nids	réussite	échec
2018	4	X	
2019	5		X

En 2018, les nids furent construits en limite de la zone « jonçaie-cariçaie » située dans la grande queue de l'étang.

En 2019, le niveau d'eau d'abord très haut, puis très bas, a perturbé la reproduction pour finalement la faire échouer. Les oiseaux ont construit leur radeau soit en plein milieu de l'étang, soit à 2 ou 3 mètres des berges dans la zone de quiétude 3 ou ailleurs dans la zone réserve de pêche.

Les radeaux ont été d'abord submergés par les eaux (périodes printanières avec de fortes précipitations) puis reconstruits non loin des berges. Puis, la sécheresse de l'été 2019 a, peu à peu, exondé les nids se retrouvant à plusieurs mètres de la zone en eau. Ils furent abandonnés et les œufs certainement prédatés.

Concernant l'évolution de l'espèce sur le site, le rapport SEPOL 1988 note que l'étang ne fait l'objet que de quelques « brèves apparitions jusqu'en 1978 » lors du passage prénuptial. Par la suite, années 80, la « reproduction est régulière avec 3 couples ».

Le rapport de 2000 parle de « 3 à 5 couples » nicheurs chaque année.

[Texte]

**Vanneau huppé, *Vanellus vanellus*** [EN nicheur]

2 observations pour 2019 : 1 individu le 9/08 et un autre le 15/09. Ces deux observations sont possiblement liées aux niveaux d'eau très bas.

Aucune observation en 2018.

La comparaison avec les périodes précédentes est alarmante, mais la diminution des effectifs de cette espèce est constatée partout.

La Sepol (1988) le dit : « régulier en migration, jusqu'à 250 oiseaux le 16/03/86 ». Il ajoute que la nidification est « possible en 1983 où chants et parades sont observés ».

Le rapport de 2000 le donne aussi très régulier en migration « surtout de septembre à avril avec des pics d'effectifs de la mi-novembre à la mi-février » ; les effectifs maximum sont de 1100 oiseaux en 1996, 1200 en 1997 et 700 en 1998.

Il est intéressant de rappeler que le Vanneau huppé fut noté nicheur probable (observation d'un couple le 4 juin), sur la commune de Saint-Auvent, en 1988.

Le Vanneau huppé est aujourd'hui un oiseau rare à l'étang de La Pougé, comme partout en Limousin, même s'il y est assez régulièrement observé depuis le rapport de la SEPOL en 2000.

**Grand Gravelot, *Charadrius hiaticula*** [NA de passage]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
0	-	-	2	1	10
			même oiseau (?) : 2 et 5 octobre		

Espèce rare ici. Le nombre de contacts en 2019 peut être mis en relation avec les faibles niveaux d'eau.

L'espèce n'apparaît pas dans le rapport de 1988 et n'est pas traitée dans celui de 2000 même si des observations ont été réalisées en 1995, 1996, 1998, 1999 et 2001. De 2001 à 2019, il n'a plus été observé.

**Combattant varié, *Calidris pugnax*** [NT de passage]

1 individu est noté en halte migratoire postnuptiale le 3/10/18. Il profite d'une grande vasière en grande queue d'étang créée par la vidange.

La première observation date de 1996, année qui « fournit 10 données » avec « 1 à 3 individus », comme le précise le rapport 2000. 1996 fut donc exceptionnelle car l'oiseau peut être considéré comme rare et irrégulier.

[Texte]

**Bécasseau variable, *Calidris alpina*** [NA de passage]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
0	-	-	2	1	10

Espèce rarement observée. Le nombre de contacts en 2019 peut être mis en relation avec les faibles niveaux d'eau.

Les rapports précédents nous indiquent 1 contact en 1985, 2 en 1986 puis 1 en 1991, idem en 1995, 5 données en 1996 et 2 en 1998. Peut-on vraiment parler de régularité ?

**Bécassine des marais, *Gallinago gallinago*** [RE nicheur et NA de pass.]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
6	6	09 et 10	4	3	09 et 10

L'espèce est régulière, en petits groupes en septembre et octobre, lors de sa migration postnuptiale. Depuis 2017, aucune donnée ne concerne la migration de printemps.

Il faut toutefois bien tenir compte du fait que le choix de privilégier les observations non dérangeantes conduit à sous-estimer la présence de cet oiseau discret souvent caché dans la végétation.

Le rapport SEPOL 1998 la donne « régulière en migrations, toujours en petits groupes ».

Bécassines des marais

18/09/2019

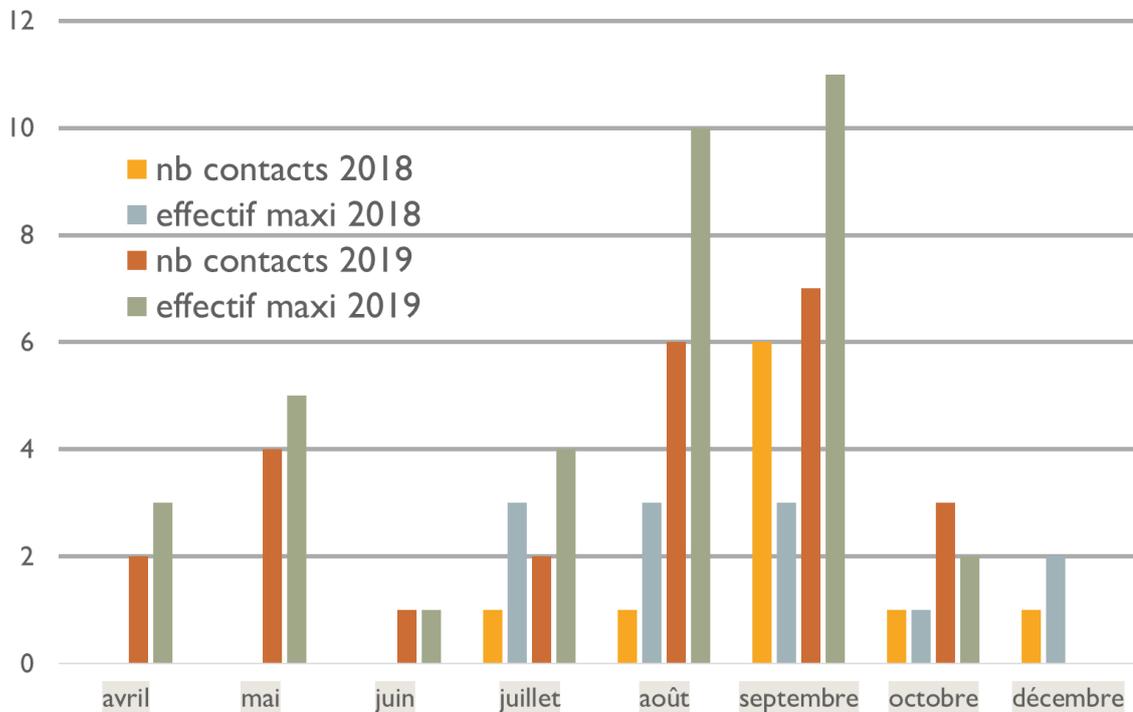


Celui de 2000 nous rapporte qu'elle est « vue presque chaque année souvent en petit nombre mais parfois en groupes de 10 à 20 individus ». Elle est aussi présente « lors de l'hivernage ». L'année 1996 est marquée par 36 contacts, 9 en 1997 et 6 l'année suivante.

[Texte]

### Chevalier guignette, *Actitis hypoleucos* [DD de passage France]

C'est le limicole le plus fréquent sur le site. Il y est absent de janvier à mars.



Le Chevalier guignette montre un pic d'abondance lors de sa migration postnuptiale : juillet/début août pour les adultes puis mi-août/septembre pour les jeunes. C'est en août-septembre qu'il est maximal.

Les oiseaux présents en juin sont certainement des individus non reproducteurs.

En 2018, aucun oiseau n'est contacté lors de la migration pré-nuptiale contrairement à 2019. 2 oiseaux sont encore présents en décembre 2018 alors que l'étang est vide. Cependant le Gorret coule en formant plusieurs méandres dans l'étang et offre alors une surface inhabituelle de vasières propices à la recherche de nourriture pour les limicoles. Cela reste une date très tardive pour l'oiseau.

L'année 2019 est marquée par une sécheresse estivale très prononcée qui provoque une baisse importante du niveau d'eau. De grandes zones vaseuses sont ainsi disponibles pour tous les limicoles. 2019, du fait de cette sécheresse exceptionnelle, est pour lui une année favorable.

Le rapport SEPOL 1988 le considérait comme « plus rare au passage de retour » par rapport au passage d'avril où certains groupes comptaient « jusqu'à 25 oiseaux ».

Le rapport SEPOL 2000 est plus conforme au nombre plus élevé de contacts lors de la migration postnuptiale relevé en 2020. Cependant, il en diffère par un nombre bien plus élevé de contacts (38 en 1996, 19 en 1998). Mais cela peut aussi être en lien avec une pression d'observation plus forte.

[Texte]



Chevalier guignette au repos

15/08/2019

**Chevalier culblanc, *Tringa ochropus*** [VU de passage et CR hivernant]

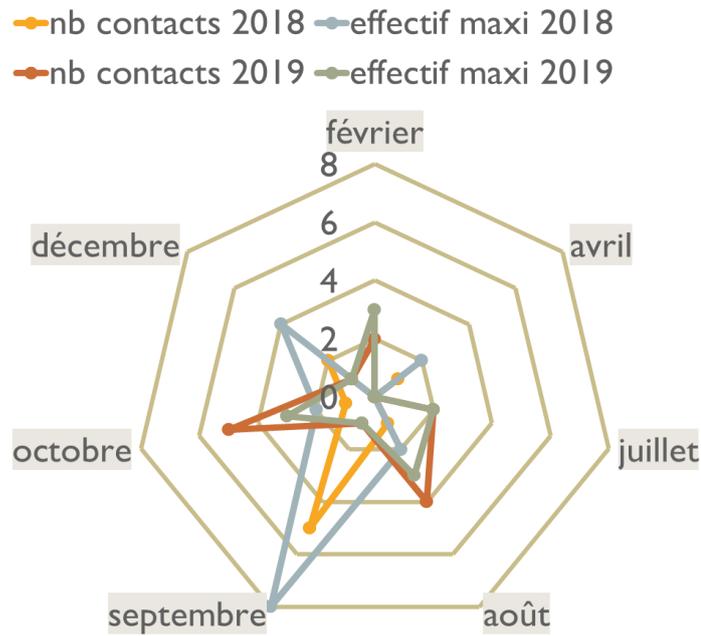
Chevalier culblanc au repos

27/08/2019



Les mois non représentés sur le graphique suivant sont ceux pour lesquels aucune observation n'a été réalisée.

[Texte]



Comme pour le Chevalier guignette, 3 individus (4 peut-être) vont profiter des méandres du Gorret et de ses vasières lors de la vidange de 2018.

Les méandres du Gorret  
durant la vidange de 2018-  
2019

29/12/2018



L'espèce est régulière sur le site. La sécheresse de 2019 ne semble pas avoir forcément été très favorable à l'espèce.

Les effectifs sont toujours faibles hormis le 23/09/2018 avec 8 oiseaux présents sur le site. Ce mois de septembre concentre d'ailleurs toujours les effectifs les plus élevés : 5 le 10/09/2017, 5 les 9 et 12/09/2018, 8 le 23/09/2018.

[Texte]

Le rapport SEPOL 2000 nous enseigne que l'oiseau « n'est pas noté chaque année » et que « jamais plus de 3 individus n'ont été observés ensemble ». Au regard de ces informations, 2018 et 2019 apparaissent comme étant de bonnes années.

**Chevalier gambette, *Tringa totanus*** [LC de passage France]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
0	-	-	3	2	05

Le Chevalier gambette est rarement observé. Les trois observations se concentrent entre le 12/05 et le 21/05, lors de la migration prénuptiale.

2018 et 2017 ne donnent aucune observation.

Le rapport SEPOL 1988 nous informe qu'il est « très régulier en petit nombre, de mars à mai et de juillet à septembre » avec « un maximum de 24 oiseaux le 7/05/86 ».

Le rapport de 2000 le donne « régulier » mais le nombre de contacts est de 1 ou 2 par an. Son observation étant plus « régulière au printemps » et « plus occasionnelle à l'automne ».

**Chevalier arlequin, *Tringa erythropus*** [DD de passage France]

2018			2019		
nb contact	effectif maxi	périodes	nb contact	effectif maxi	périodes
2	1	09	0	-	-

Le Chevalier arlequin est un limicole rare ici.

C'était déjà le cas avant puisque le rapport de 1988 le considère comme « le plus rare de nos chevaliers », ce que confirme le rapport de 2000.

**Chevalier aboyeur, *Tringa nebularia*** [EN de passage]

2019 fut un cru exceptionnel pour le Chevalier aboyeur : 10 contacts lors de la migration postnuptiale avec une présence continue de l'espèce entre le 27/08 et le 2/10. L'effectif maximal est de 4 oiseaux durant cette période.

La migration prénuptiale 2019 présenta 3 contacts de fin avril à mi-mai avec un groupe de 13 oiseaux observé le 28/04.

2018 fut « juste » marquée par la présence continue de 3 oiseaux en halte migratoire entre le 2/09 et 12/09.

[Texte]

Le Chevalier aboyeur sur la piste  
de son prochain repas qui sera un  
petit poisson.

22/09/2019



Le rapport SEPOL 1988 le note comme « semblant être régulier en avril/mai et septembre ». Celui de 2000 indique qu'il est « moins régulier que le gambette » et qu'il est « noté aux 2 passages en petit nombre ».

Il est intéressant de noter ici qu'en 2017 une seule observation fut réalisée. La précédente datait de 2001.

Cela renforce définitivement le caractère exceptionnel de 2019 à mettre en relation avec le niveau d'eau extrêmement bas de l'étang.

**Mouette rieuse, *Chroicocephalus ridibundus*** [NA de passage]

5 contacts en 2019 : 1 oiseau au printemps, le 10/03, et 4 contacts en octobre et novembre : 2 le 2/10, 1 le 22/10, 16 le 23/10 et 1 le 3/11.

Le rapport de 1988 la note plus « régulière au printemps » avec un groupe de « 70 oiseaux observé le 2/03/86 ».

La Mouette rieuse n'est pas traitée dans le rapport de 2000 mais 26 contacts sont archivés pour la période 1996-1998.

Depuis les années 2000, l'espèce est beaucoup moins régulière et certaines années ne montrent aucune observation (2001, 2003, de 2005 à 2008, de 2010 à 2016, 2018).

L'espèce est irrégulière et peu fréquente à La Pougé.

[Texte]

**Mouette mélanocéphale, *Ichthyaetus melanocephalus*** [NA de pass.]

L'oiseau observé le 1/03/19 constitue la première mention de l'espèce, qui connaît une bonne dynamique nationale, à La Pougé. La date d'observation laisse à penser qu'il s'agit d'un individu en migration pré-nuptiale.

Mouette mélanocéphale  
en migration  
1/03/2019



**Sterne pierregarin, *Sterna hirundo*** [LC de passage France]

1 seule observation le 19/07/18. C'est la cinquième mention de l'espèce pour le site.

Le rapport de 1988 n'en parle pas. Celui de 2000 non plus.

**Guifette moustac, *Chlidonias hybridus*** [CR de passage]

L'espèce fait l'objet d'une observation par an, lors de la migration pré-nuptiale : 1 oiseau le 24/06/18 et un autre le 28/04/19.

Le premier rapport SEPOL n'indique qu'une seule donnée en 1984.

L'oiseau a été observé durant la période correspondant au second rapport SEPOL avec 5 contacts en 3 ans.

Il n'y a eu aucune observation sur la période 2011-2016.

L'espèce peut être considérée comme rare.

**Guifette noire, *Chlidonias niger*** [DD de passage France]

En 2019, 4 contacts sont notés : 1 oiseau le 18/04, 5 individus le 28/08, 3 le 31/08 et 1 le 17/09. Aucun contact en 2018.

[Texte]

Le rapport SEPOL 1988 indique 4 contacts entre 1975 et 1983.

Le rapport de 2000 ne traite pas de l'oiseau. Il y a 5 contacts en 1996, 4 en 1997 et 4 en 1998. L'espèce semblait régulière aux 2 passages.

Cependant, aucune observation n'est notée entre 2003 et 2019. Le statut est assez difficile à préciser, mais l'espèce peut être considérée comme rare.

**Cigogne blanche, *Ciconia ciconia*** [VU de passage]

L'oiseau n'est pas entièrement lié aux zones humides mais fait souvent halte, lors de ses migrations, près des zones en eau. L'étang de La Pouge fait l'objet de 3 observations récentes.

En 2018, le 7/05, 1 oiseau cherche à se poser mais poursuit sa route vers le nord-est.

En 2019, 2 observations sont notées : 1 oiseau posé le 21/05 et 1 autre le 3/07.

L'oiseau n'apparaît dans aucun des deux rapports SEPOL.

Adulte de Cigogne blanche

21/05/2019



Les trois observations de 2018-2019 sont remarquables. Avant elles, une seule observation est archivée en août 1991 (oiseau posé ?).

Les deux oiseaux posés en 2019 sont peut-être à mettre en relation avec les niveaux d'eau très bas de l'étang.

[Texte]

**Grand Cormoran, *Phalacrocorax carbo*** [LC de passage et hivernant]

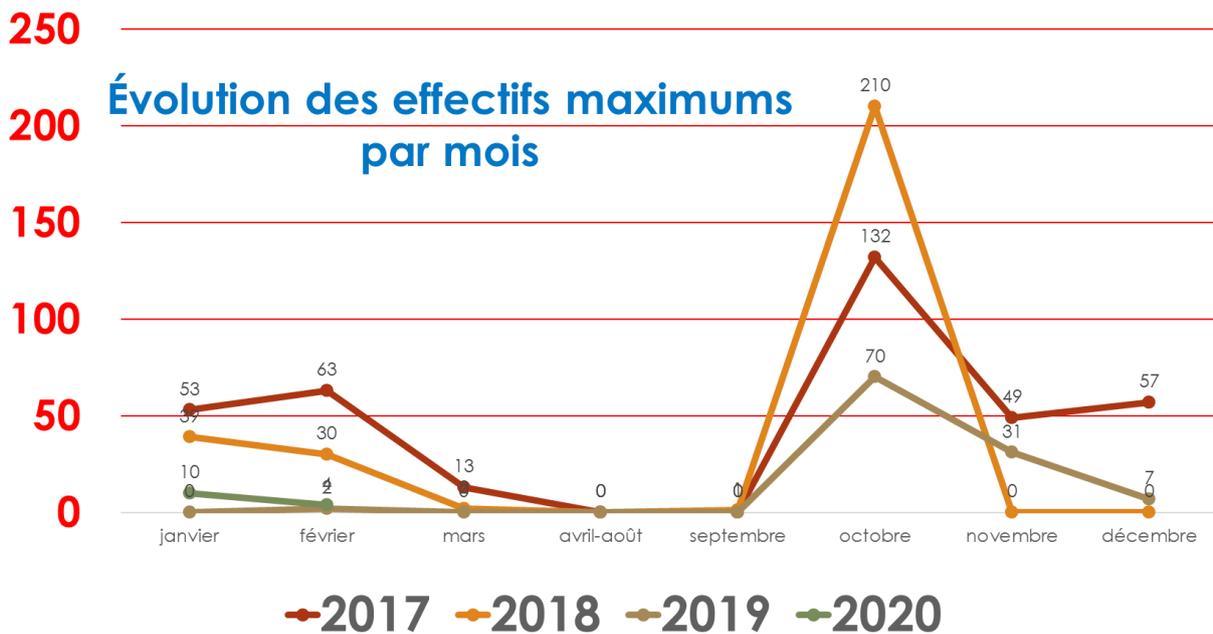
Grand Cormoran, Juvénile

4/12/2019



Le suivi de cette espèce mérite de s'appuyer sur les suivis 2017 et 2020. En effet, des changements importants sont à l'oeuvre.

Le graphique suivant prend en compte l'effectif maximal relevé pour chaque mois :



[Texte]

Le mois d'octobre est marqué par un traditionnel pic de l'effectif. Il concerne l'arrivée d'oiseaux septentrionaux lors de leur migration postnuptiale.

Le pic 2018 avec 210 oiseaux est impressionnant et se calque sur le phénomène décrit plus haut concernant les grèbes huppés. La fin de vidange de l'étang, à l'automne 2018, a fait de l'étang résiduel un « aimant à oiseaux pêcheurs ». Un pic historique, et inhabituel, est atteint grâce aux conditions de pêche optimales pour le Grand Cormoran. Aussi, ce pic exceptionnel ne peut-il servir de référence

Le pic 2017, avec 132 individus, est, lui, plus significatif. Il correspond à un étang plein.

Le pic 2019 se contente de 70 oiseaux, soit environ la moitié des effectifs de 2017. La baisse est très marquée.

Le graphique illustre non seulement la baisse nette du pic d'octobre mais aussi la baisse régulière dont l'espèce est l'objet durant tous les mois où elle est présente. La baisse est encore plus brutale que ne le laisse supposer la courbe 2019.

En effet, le mois de novembre avec un effectif de 31 est un véritable trompe l'œil. Voici le détail des observations de ce mois de novembre 2019 :

dates	effectifs
1/11/19	3
3/11/19	31
6/11/19	0
11/11/19	2
16/11/19	0
20/11/19	7
23/11/19	1

La réalité est bien moins flatteuse et montre un effectif régulier très faible. Les observations d'hiver de 2020 confirment cette raréfaction de l'espèce lors de l'hivernage.

Il n'y a presque plus, en dehors d'un pic faible en octobre, de Grands Cormorans à l'étang de La Pougé. Bien entendu, un suivi à plus long terme est à mener pour confirmer cette tendance.

Le rapport SEPOL 1988 indique le caractère exceptionnel de l'oiseau puisque qu'il note « qu'un individu a séjourné pendant quelques jours en avril 1979 ».

Le rapport de 2000 fait état de sa « relative rareté à La Pougé avant les années 90 ». Puis, il le note « régulier aux 2 passages souvent en petit effectif » et c'est « à partir de 1995 que les effectifs dépassent 10 individus ».

[Texte]

**Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax*** [CR nicheur]

1 oiseau est observé le 22/04/2018.

Le rapport SEPOL 1988 suppose qu'il est « probablement régulier » lors des 2 migrations et que « seuls des oiseaux en livrée d'immature ont été observés ». L'oiseau a offert 1 contact en juillet 1975, 2 contacts en mai et août 1976 et un même oiseau a séjourné 2 jours en juillet 1979.

Il n'a pas été observé durant la période d'étude du SEPOL 2000. 2 oiseaux seront notés en avril 2001 et 2006.

C'est un oiseau rare et irrégulier.

**Héron cendré, *Ardea cinerea*** [LC nicheur]

Fin janvier-début février, les premiers adultes reproducteurs commencent à prendre possession de leur nid. Début mars 2019, 85 % des couples reproducteurs de la colonie étaient installés. 73 nids ont été occupés en 2019. En mars 2020, 87 nids occupés sont comptés. Cela correspond à une augmentation de 19 % en un an. La héronnière de La Pouge est la plus grande du Limousin, et s'accroît. La colonie abrite uniquement des nids de Hérons cendrés. Elle est monospécifique.

En 2019, la moyenne des poussins par couple a pu être calculée à partir des données recueillies sur 23 nids, soit 31,5 % des nids de la colonie. Elle est de deux poussins par couple. Le nombre de poussins produits par la colonie, toujours pour 2019, est au minimum de 70 individus.

Tableau de synthèse de la reproduction 2019 :

<b>nids occupés</b>	<b>73</b>
<b>oiseaux reproducteurs</b>	<b>146</b>
<b>moyenne poussins/couple</b>	<b>2</b>

La nidification du Héron cendré n'est pas synchrone sur l'ensemble de la colonie, notamment, et en partie, à cause des arrivées échelonnées des reproducteurs sur le site. Un décalage dans les naissances est observable sur la colonie et ce n'est que début septembre que les derniers poussins s'envolent. Huit mois de quiétude sont donc nécessaires au bon déroulement de la reproduction.

[Texte]

Héronnière

02/04/2018



Si le Héron cendré est une espèce protégée dont il est interdit de déranger ou d'altérer les sites de reproduction, la héronnière ne fait l'objet d'aucune protection particulière, d'aucune information de localisation sur place. Durant le suivi de la reproduction 2019, plusieurs dérangements d'origine humaine ont été notés. A chaque fois, cela s'est traduit par l'envol de tous les couveurs présents, laissant les œufs à disposition d'éventuels prédateurs. Le Héron cendré est un oiseau très craintif.

Tous les dérangements observés sont involontaires. Les responsables ignorent la présence même de la héronnière. Une localisation précise de celle-ci par une signalétique émergée et immergée (une baisse du niveau de l'eau lors des périodes de sécheresse permet de longer le bois de la héronnière côté étang) aurait l'avantage d'informer et de responsabiliser les passants.

La protection de cette héronnière est une priorité qui passe, au minimum, par une information sur la localisation précise de cette dernière et l'interdiction de pénétrer dans la zone « héronnière ».

La situation du Héron cendré a bien changé sur le site. Le rapport SEPOL 1988 nous informe qu'il est « régulièrement observé tout au long de l'année sauf pendant la période de reproduction ». La période favorable à l'observation du plus grand nombre d'oiseaux est le « début d'été », moment de la dispersion postnuptiale.

La première reproduction à La Pouge est notée en 1991 avec un premier nid. La héronnière d'origine ne se trouve pas à son emplacement actuel. Elle est alors située dans le bois situé entre l'observatoire et la digue de l'étang non loin d'une grange toujours visible à l'heure actuelle et se situant sur un chemin de promenade.

Le rapport SEPOL 2000 indique que la colonie est composée « d'une dizaine de couples » et que la héronnière, qui a donc changé de place, entre 1991 et 1999, en raison de dérangements répétitifs, se situe à présent « dans un boisement de résineux sur la rive droite de la queue de l'étang ». Aujourd'hui, la colonie est située au même endroit mais sur de grands feuillus.

[Texte]

**Grande Aigrette, *Ardea alba*** [VU hivernant]

Elle est observée pour la première fois sur le site le 30 mars 2003. Elle est devenue depuis un hivernant régulier avec de faibles effectifs.

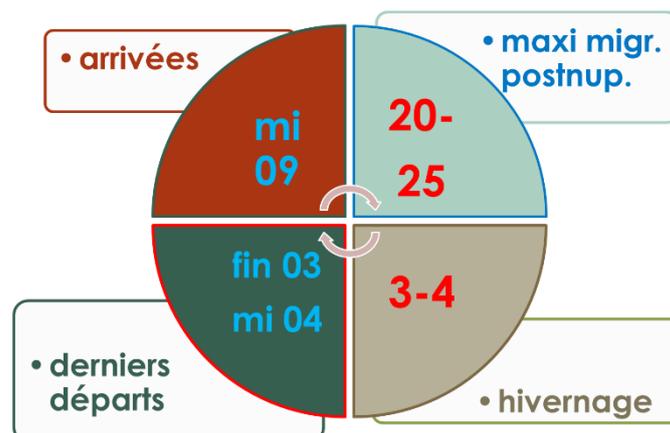
Les premiers individus (dispersion ou migration postnuptiales ?) sont visibles dès septembre.



Grandes Aigrettes à l'affût.

2/11/2017

La migration postnuptiale est bien marquée en octobre et permet d'observer plus de 20 oiseaux.



La présence d'une héronnière imposante sur le site pourrait inciter l'oiseau à y devenir, pourquoi pas, nicheur.

[Texte]

**Aigrette garzette, *Egretta garzetta*** [CR nicheur]

4 contacts sont venus ponctuer 2019 : 4 oiseaux le 19/05, 1 le 30/05 et 1 le 24/06. Le dernier contact correspond à 1 oiseau qui a stationné du 3/07 au 9/08. Aucun contact en 2018.

Le rapport SEPOL 1988 note que l'oiseau est « très rare » en Limousin et qu'un oiseau fut observé « les 14 et 15 avril 1979 ».

1 seul contact est noté durant le temps de l'étude de la SEPOL en 2000.

Depuis, l'oiseau est noté certaines années. Ses apparitions sont irrégulières. 2019 constitue une très bonne année, peut-être à mettre en relation avec les niveaux d'eau très bas.

**Balbuzard pêcheur, *Pandion haliaetus*** [EN de passage]

Le 5/03/18, 1 oiseau est observé survolant l'étang lors de sa migration pré-nuptiale. Aucune action de pêche n'est notée.

Le SEPOL 1988 indique 2 observations en avril 1977.

Le SEPOL 2000 le note dans sa liste des espèces observées.

Ce rapace est observé plusieurs fois par an entre 1990 et 2000. Puis les observations tombent à l'unité pour 2002, 2007 puis 2014.

**Milan noir, *Milvus migrans*** [LC nicheur]

Ce rapace est lié aux cours d'eau, aux étangs, qu'il survole pour rechercher de quoi se nourrir.

L'étang de La Pouge accueille un couple de Milan noir. Il s'est reproduit avec succès en 2018 amenant à l'envol 2 jeunes. L'aire se situe alors sur une branche d'un chêne situé dans un alignement bocager. Le nid est rechargé en fin de saison, après l'envol des 2 jeunes, en vue de sa future utilisation en 2019.

Mais la période de vidange 2018-2019 a été mise à profit pour effectuer un nettoyage intégral de certaines berges. Les ronciers protecteurs ont disparu rendant la zone de l'aire très ouverte, très dégagée. Le nid 2018 se situait dans cette zone nettoyée. Le nid ne fut pas repris.

[Texte]

Milan noir adulte perché à proximité du nid

02/04/2018



Le couple décida de construire une nouvelle aire dans le bois de la héronnière, nid très en hauteur par rapport au précédent. La femelle y a été observée en train de couvrir. Mais le nid a été abandonné sans avoir accueilli de poussin.

Le rapport SEPOL 1988 indique une première reproduction « en 1985 », 6 ans après les premières observations de transport de branches.

Le rapport 2000 le note dans la liste des espèces observées.

**Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis*** [NT nicheur]

L'oiseau est très régulièrement observé sur l'étang en action de pêche. L'étang ne correspond pas idéalement aux conditions de reproduction de l'oiseau (absence de talus pour le terrier). Mais la vallée encaissée du Gorret, en aval, est certainement une zone propice à sa reproduction. L'étang constitue sa zone de nourrissage.

Le rapport SEPOL 1988 fait le même constat.

**Cygne noir, *Cygnus atratus*** [LC liste monde]

Un oiseau est observé en septembre et octobre 2018. Il constitue la première mention de l'espèce à La Pougé.

Originaire d'Australie et introduit en Europe en 1831, le cygne noir est classé dans la catégorie C de la Liste des Oiseaux de France (LOF). Dans cette catégorie sont rassemblées « les espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine ; les espèces introduites ou échappées de captivité hors de France, qui répondent aux mêmes critères (qui sont donc inscrites en catégorie C dans leur pays d'origine), et qui sont observées en France lors de leurs déplacements spontanés. En règle générale, l'implantation doit être constatée depuis au moins 10 ans ou trois générations ».

Son caractère potentiellement « invasif », fait de lui une espèce « sous surveillance » dans le bassin de la Loire.

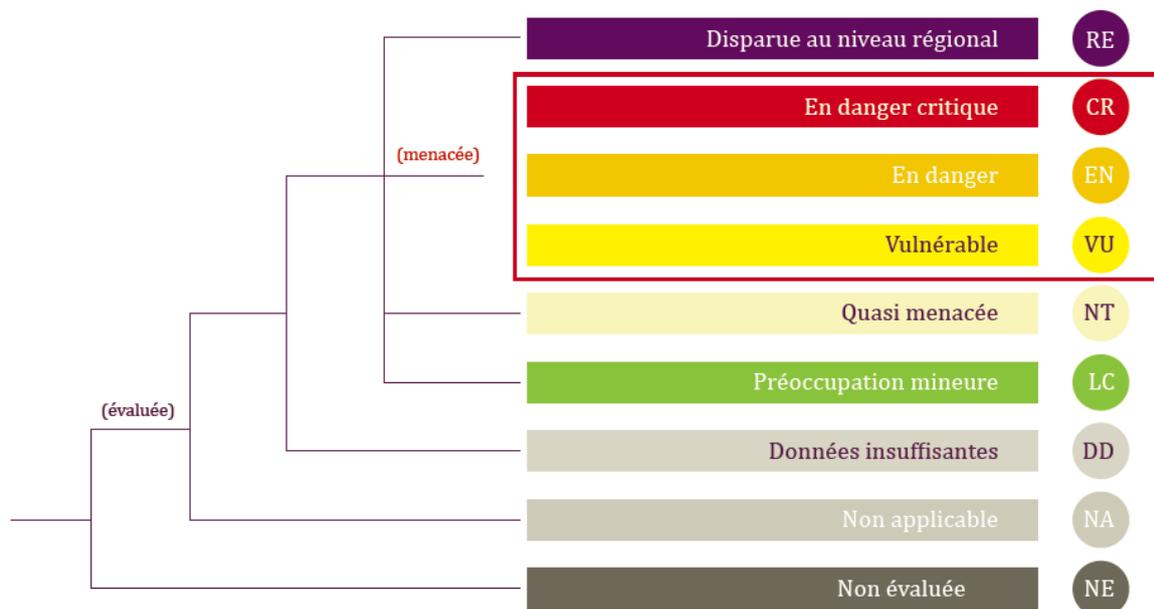
**A noter :** *Un certain nombre d'espèces citées dans les rapports SEPOL 1988 et 2000 ne sont pas traitées ici car elles n'ont pas été observées sur la période 2018-2019. Elles seront reprises, pour celles du rapport SEPOL en 2000, plus loin dans la partie « évolution depuis 20 ans ».*

[Texte]

## Synthèse du suivi ornithologique 2018-2019

Voici la liste complète des espèces observées sur et autour de l'étang. La liste reprend les oiseaux aquatiques, ceux liés à l'eau ainsi que les oiseaux qui occupent les milieux (bois, bocage, prairies) situés tout autour de l'étang.

La liste indique le statut de conservation de chaque espèce selon les catégories définies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) que voici pour rappel.



La liste rouge régionale des oiseaux du Limousin est prise comme référence.

En cas de données « NE », « NA » ou « DD » pour le Limousin, c'est la liste rouge des oiseaux de France qui sera utilisée pour donner une idée générale du statut à l'échelle du pays (sauf si ce statut est identique aux 2 niveaux). Le mot « France » sera alors noté avec le statut ou bien sera noté entre parenthèses.

Le statut indiqué est, autant que faire se peut, celui qui correspond le plus (nicheur, de passage ou hivernant) au moment où l'espèce est présente à La Pougé. Pour un oiseau nicheur à la Pougé, c'est le statut de conservation en période de reproduction qui sera indiqué. Pour les espèces non nicheuses mais hivernantes, c'est le statut hivernant qui sera noté. Pour les migrateurs, il s'agit du statut en migration, de passage.

Une espèce est menacée quand elle appartient à l'une des catégories suivantes : VU, EN et CR. Une espèce menacée voit son statut surligné et écrit en gras pour une meilleure mise en évidence.

[Texte]

Le nombre d'espèces observées s'établit à 120 sur la liste 2020.

nom commun	nom scientifique	statut de conservation
Perdrix rouge	Alectoris rufa	NT nicheur
Faisan de colchide	Phasianus colchicus	LC nicheur France
Oie cendrée	Anser anser	LC hivernant France
Cygne tuberculé	Cygnus olor	NA
Canard souchet	Spatula clypeata	<b>EN hivernant</b>
Canard chipeau	Mareca strepera	LC hivernant France
Canard siffleur	Mareca penelope	<b>VU hivernant</b>
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC nicheur
Canard pilet	Anas acuta	LC hivernant France
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	<b>CR nicheur</b>
Fuligule milouin	Aythya ferina	<b>VU hivernant</b>
Martinet noir	Apus apus	LC nicheur
Coucou gris	Cuculus canorus	LC nicheur
Pigeon ramier	Columba palumbus	LC nicheur
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	<b>VU nicheur</b>
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC nicheur
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	NT nicheur
Foulque macroule	Fulica atra	<b>VU nich.</b> + <b>EN hiv.</b>
Grue cendrée	Grus grus	LC de passage
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	<b>VU nicheur</b>
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	<b>VU nicheur</b>
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	<b>EN nich.</b>
Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	NA de passage
Combattant varié	Calidris pugnax	NT de passage
Bécasseau variable	Calidris alpina	NA de passage
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	<b>RE nich.</b> + (NA de pass.)
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	DD de passage France
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	<b>VU pass.</b> + <b>CR hiv.</b>
Chevalier gambette	Tringa totanus	LC de passage France
Chevalier arlequin	Tringa erythropus	DD de passage France

[Texte]

<b>nom commun</b>	<b>nom scientifique</b>	<b>statut de conservation</b>
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	<b>EN de passage</b>
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	NA de passage
Mouette mélanocéphale	Ichthyaetus melanocephalus	NA de passage
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	LC de passage France
Guifette moustac	Chlidonias hybrida	<b>CR de passage</b>
Guifette noire	Chlidonias niger	DD de passage France
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	<b>VU de passage</b>
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	LC de pass. et hiv.
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	<b>CR nicheur</b>
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	<b>EN nicheur</b>
Héron cendré	Ardea cinerea	LC nicheur
Grande Aigrette	Ardea alba	<b>VU hivernant</b>
Aigrette garzette	Egretta garzetta	<b>CR nicheur</b>
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	<b>EN de passage</b>
Bondrée apivore	Pernis apivorus	LC nicheur
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	LC nicheur
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	<b>CR nich. et hiv.</b>
Milan royal	Milvus milvus	<b>VU de passage</b>
Milan noir	Milvus migrans	LC nicheur
Buse variable	Buteo buteo	LC nicheur
Chouette hulotte	Strix aluco	LC nicheur
Chevêche d'Athéna	Athene noctua	LC nicheur
Huppe fasciée	Upupa epops	LC nicheur
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	NT nicheur
Pic mar	Dendrocoptes medius	LC nicheur
Pic épeichette	Dryobates minor	LC nicheur
Pic épeiche	Dendrocopos major	LC nicheur
Pic noir	Dryocopus martius	LC nicheur
Pic vert	Picus viridis	LC nicheur

nom commun	nom scientifique	statut de conservation
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	LC nicheur
Faucon hobereau	Falco subbuteo	<b>VU nicheur</b>
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	<b>VU nicheur</b>
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	LC nicheur
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	LC nicheur
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC nicheur
Pie bavarde	Pica pica	LC nicheur
Choucas des tours	Coloeus monedula	LC nicheur
Corbeaux freux	Corvus frugilegus	LC nicheur
Corneille noire	Corvus corone	LC nicheur
Mésange nonnette	Poecile palustris	LC nicheur
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	LC nicheur
Mésange charbonnière	Parus major	LC nicheur
Alouette lulu	Lullula arborea	<b>VU nicheur</b>
Alouette des champs	Alauda arvensis	LC nicheur
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	<b>VU nicheur</b>
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	LC nicheur
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	<b>VU nicheur</b>
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	LC nicheur
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	LC nicheur
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	<b>VU nicheur</b>
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC nicheur
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	<b>CR nicheur</b>
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	LC nicheur
Fauvette grissette	Sylvia communis	LC nicheur
Roitelet triple bandeau	Regulus ignicapilla	LC nicheur
Roitelet huppé	Regulus regulus	<b>VU nicheur</b>
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC nicheur
Sitelle torchepot	Sitta europaea	LC nicheur
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	LC nicheur
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	LC nicheur

[Texte]

<b>nom commun</b>	<b>nom scientifique</b>	<b>statut de conservation</b>
Merle à plastron	Turdus torquatus	LC nicheur France
Merle noir	Turdus merula	LC nicheur
Grive litorne	Turdus pilaris	LC hivernant
Grive mauvis	Turdus iliacus	LC hivernant
Grive musicienne	Turdus philomelos	LC nicheur
Grive draine	Turdus viscivorus	LC nicheur
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC nicheur
Rossignol philomène	Luscinia megarhynchos	LC nicheur
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	LC nicheur France
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC nicheur
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	LC nicheur
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	LC nicheur
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	<b>RE nicheur</b> + NA pass.
Moineau domestique	Passer domesticus	LC nicheur
Accenteur mouchet	Prunella modularis	LC nicheur
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	LC nicheur
Bergeronnette grise	Motacilla alba	LC nicheur
Pipit farlouse	Anthus pratensis	<b>EN nicheur</b> + LC hiv.
Pipit des arbres	Anthus trivialis	LC nicheur
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	NA hivernant
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC nicheur
Pinson du nord	Fringilla montifringilla	LC hivernant
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	LC nicheur
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	LC nicheur
Verdier d'Europe	Chloris chloris	LC nicheur
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	VU nicheur
Tarin des aulnes	Spinus spinus	LC hivernant
Bruant zizi	Emberiza cirulus	LC nicheur
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	<b>EN nicheur</b>
Cygne noir	Cygnus atratus	LC ( <i>liste monde</i> )

[Texte]

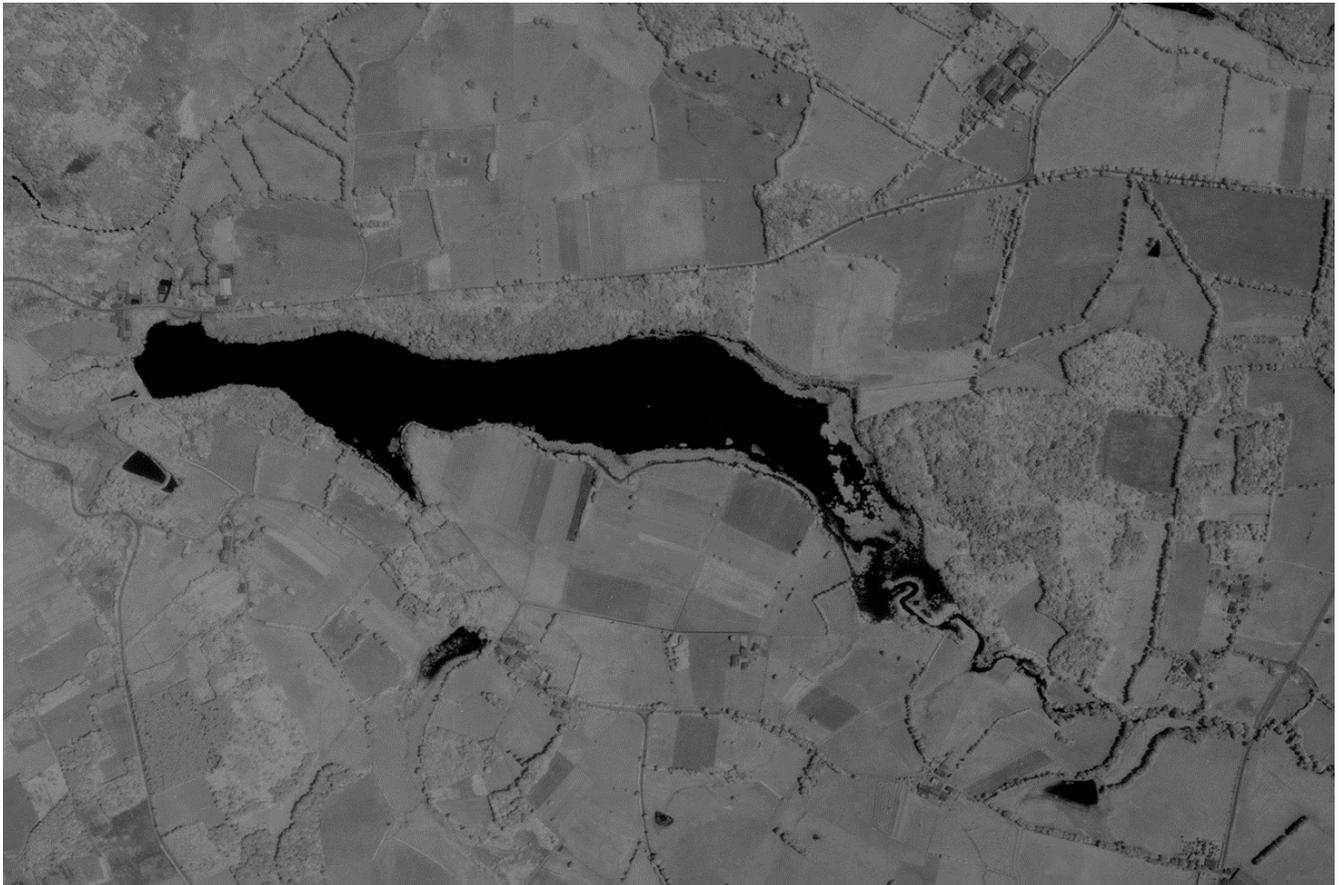
### III/ ÉVOLUTIONS

Afin de mettre en perspective le suivi ornithologique 2018-2019, il va s'agir à présent d'analyser certaines évolutions survenues à La Pouge :

- évolution du milieu
- évolution de l'avifaune depuis 20 ans

#### Évolution du milieu

La photo aérienne suivante, disponible sur le site <https://remonterletemps.ign.fr/>, fut prise en juillet 1978. Elle témoigne de la présence dans la grande queue de l'étang et sur une bonne partie des rives d'un massif de nénuphars qui couvrait environ 4,5 ha.



Il s'agissait de massifs de Nénuphars blancs (*Nymphaea alba*) associés à quelques stations de Châtaignes d'eau (*Trapa natans*).

[Texte]

L'eau de l'étang était mésotrophe. Voici une autre photo prise par G. Labidoire en 1978 et qui montre les Nénuphars blancs.



Cette vue est tout à fait insolite pour qui côtoie l'étang aujourd'hui. Le rapport SEPOL 1988 décrit donc l'avifaune observée sur l'étang à l'époque de présence de ces tapis de Nénuphars blancs. Cet état se poursuivit jusqu'en 1986 et l'assec prolongé de 3 ans qui fit suite à la découverte d'une brèche dans la digue. Les Nénuphars blancs disparurent et ne se réinstallèrent pas en raison de changements physico-chimiques de l'eau.

L'eau de l'étang est devenue nettement eutrophe. Elle l'est déjà lors de la période du rapport SEPOL 2000.

L'eutrophisation de l'étang a plusieurs origines : les pratiques agricoles qui utilisent et génèrent des intrants chimiques riches en azote et phosphore (engrais, lisier) qui sont lessivés et se retrouvent dans le Gorret ; le surnombre de poissons fouisseurs (carpes, tanches) qui maintiennent constamment une certaine turbidité de l'eau et abaissent la photosynthèse ; l'utilisation de boules d'amorce par les pêcheurs.

Depuis 1978, la qualité de l'eau de La Pouge s'est donc nettement dégradée en passant d'un état mésotrophe à un état eutrophe. La principale conséquence étant la disparition des grands massifs de plantes aquatiques.

[Texte]

Les zones de quiétude ainsi que l'extrémité méridionale de la grande queue de l'étang montrent des signes de fermeture du milieu, phénomène naturel où quelques arbustes poussent. Ces zones peuvent faire l'objet d'une restauration.

Fermeture du milieu par l'arrivée  
d'arbustes dans la grande queue  
d'étang

1/01/2020



## Évolution de l'avifaune depuis 20 ans

Il s'agit d'essayer de qualifier et de quantifier l'évolution de l'avifaune sur le site de l'étang de La Pougé, à savoir l'étang et les milieux alentour. Ce travail a déjà, en partie, été mené dans la partie « suivi 2018-2019 » qui fait un va et vient permanent entre la situation actuelle et celles des rapports SEPOL.

Ici, seul le rapport SEPOL 2000 sera utilisé car il correspond assez bien au protocole du suivi 2018-2019, à savoir une photographie de l'avifaune sur un nombre restreint d'années (3 ans pour le rapport de 2000 et 2 ans pour le suivi 2018-2019). Le rapport de 1988 est une synthèse d'environ 12 ans de suivi.

Il s'agit d'avoir une autre approche à travers **2 indicateurs**.

Ces indicateurs sont :

- l'évolution du nombre des espèces observées
- les tendances des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers

### INDICATEUR 1 : Évolution du nombre des espèces observées

Depuis 20 ans, des espèces ont été contactées alors qu'elles ne l'avaient pas été entre 1996 et 1998. Pour d'autres, c'est le contraire : présentes sur la période 1996-1998 et absentes aujourd'hui. La différence entre ces 2 catégories d'espèces représente l'évolution du nombre des espèces depuis 20 ans.

#### Espèces qui « entrent » dans la liste

7 espèces font l'objet d'une première mention. C'est la première fois qu'elles sont observées à La Pougé.

statut conservation Limousin/(France)	première mention	dates
(LC) nich.	Mouette mélanocéphale	1/03/ 2019 (obs X. Millon)
EN nich.	Héron garde-boeufs	17/12/2005 (obs I. Naudon)
VU hiv.	Grande aigrette	30/03/2003 (obs R. Bussière)
VU nich.	Faucon pèlerin	3/10/2018 (obs X. Millon)
CR nich.	Phragmite des joncs	14/08/2000 (obs F. Desage)
(LC) nich.	Merle à plastron	13/04/2018 (obs X. Millon)
LC <i>liste monde</i>	Cygne noir	2/09/2018 (obs X. Millon)

A noter qu'une seconde observation du rare phragmite des joncs a été réalisée le 7/04/17 (C. Couartou).

[Texte]

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le faucon pèlerin est seulement noté en 2018. Cela illustre le fait que le sud-ouest de la Haute-Vienne ne fait pas encore partie de ses terres de reconquête en Limousin.

De plus, 10 espèces sont observées en 2018-2019 alors qu'elles sont absentes du rapport SEPOL 2000 (hors oiseaux première mention) :

<b>statut conservation Limousin/(France)</b>	<b>nom espèce</b>
<b>NA nich.</b>	<b>Cygne tuberculé</b>
<b>(LC) pass.</b>	<b>Sterne pierregarin</b>
<b>VU pass.</b>	<b>Cigogne blanche</b>
<b>CR nich.</b>	<b>Bihoreau gris</b>
<b>LC nich.</b>	<b>Chouette hulotte</b>
<b>LC nich.</b>	<b>Pouillot de Bonelli</b>
<b>VU nich.</b>	<b>Roitelet huppé</b>
<b>LC nich.</b>	<b>Rougequeue à front blanc</b>
<b>RE nich.</b>	<b>Traquet motteux</b>
<b>LC nich.</b>	<b>Grosbec casse-noyaux</b>

Au total, ce sont donc 17 espèces qui « entrent » dans la liste 2020.

[Texte]

### Espèces qui « sortent » de la liste.

15 espèces ont pour la dernière fois été observées lors de la période 1996-1998. Elles ne font l'objet d'aucune observation entre 1999 et 2019.

statut conservation Limousin (France)	espèces non revues depuis 20 ans	date dernière observation
NT nich.	Caille des blés	1998 (obs Fnaf Sepol Archives)
(LC) hiv.	Bernache cravant	1999 (obs C. Mercier - F. Desage)
(LC) hiv.	Tadorne de Belon	1996 (obs Fnaf Sepol Archives)
(VU) hiv.	Harle piette	1996 (obs Fnaf Sepol Archives)
(LC) hiv.	Harle huppé	1996 (obs F. Desage)
LC nich.	Engoulevent d'Europe	?
(LC) nich.	Avocette élégante	1996 (obs Fnaf Sepol Archives)
(VU) pass.	Courlis corlieu	1997 (obs F. Desage)

En outre, 12 espèces notées dans le Sepol 2000 et observées durant la période 1999-2017 disparaissent de la liste du rapport 2020.

statut de conservation Limousin/(France)	espèces non revues depuis 20 ans	date dernière observation
RE nich.	Courlis cendré	1998 (obs C. Mercier)
(NT) nich.	Mouette tridactyle	1997 (obs Fnaf Sepol Archives)
CR hiv.	Plongeon imbrin	1996 (obs Fnaf Sepol Archives)
VU nich.	Autour des palombes	1998 (obs F. Lecomte)
RE nich.	Busard cendré	1998 (obs C. Mercier)
EN nich.	Torcol fourmilier	1997 (obs C. Mercier)
CR nich.	Moineau friquet	1997 (obs C. Mercier)

[Texte]

statut de conservation Limousin/(France)	espèces	date dernière observation
(NT) hiv.	Fuligule morillon	2009 (obs J. Roger)
EN pass.	Grèbe à cou noir	2010 (obs A. Audevard)
LC pass.	Bécasseau minute	2001 (obs P. Précigout)
CR nich	Cigogne noire	2000 (obs P. Précigout)
(VU) nich.	Busard des roseaux	2004 (obs Q. Marquet)
LC nich.	Hypolaïs polyglotte	2005 (obs J. Roger)

statut de conservation Limousin/(France)	espèces	date dernière observation
LC nich.	Fauvette des jardins	2005 (obs J. Roger)
LC nich.	Gobemouche gris	2005 (obs P. Hubert)
EN nich.	Bergeronnette printanière	2017 (obs X. Millon)
LC nich.	Linotte mélodieuse	2000 (obs P. Précigout)
LC nich.	Bruant jaune	2005 (obs J. Roger)
LC <i>liste monde</i>	Canard mandarin	2003 (obs R. Bussière)

Au total, 27 espèces « sortent » de la liste des oiseaux observés à La Pougé, en 2020.

[Texte]

### Synthèse indicateur 1 : évolution du nombre des espèces observées

17 espèces « entrent » et 27 espèces « sortent » de la liste.

Soit : « - 10 » espèces depuis 20 ans.

La liste complète des oiseaux du rapport SEPOL 2000 comptait 130 espèces, dont 48 espèces inféodées à l'eau (les « oiseaux d'eau »).

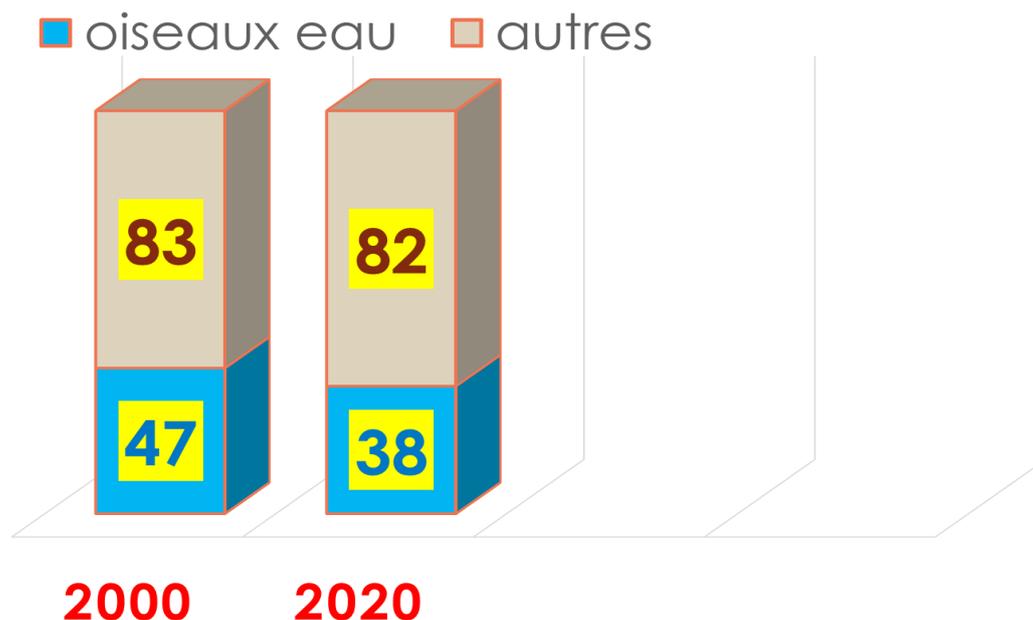
La liste du rapport 2020 compte 120 espèces, dont 38 inféodées à l'eau.

La comparaison des deux listes montre une tendance négative d'environ - 8 % sur l'ensemble des espèces.

Mais une tendance négative d'environ - 17 % frappe les seuls oiseaux d'eau.

La disparition des oiseaux inféodés à l'eau est plus prononcée que pour les autres oiseaux.

Le graphique suivant synthétise les données précédentes. Il représente les effectifs comparés des espèces (oiseaux d'eau et autres) contactées en 2000 puis en 2020.



► **L'indicateur 1 illustre une érosion du nombre des espèces d'oiseaux observables à La Pougé (-8%). L'érosion est plus marquée pour les oiseaux d'eau (-17%).**

[Texte]

Il est important de mettre en relief la différence, déjà énoncée, de durée entre les deux études : 3 ans en 2000 et 2 ans en 2020. Cette différence de méthodologie est à prendre en considération dans l'interprétation des résultats obtenus.

Il faut aussi souligner un biais d'interprétation qui concerne la pression d'observation et l'effort de prospection. Ces variables sont difficiles à comparer. Mais il est certain que pas plus les observateurs ayant fourni les données du rapport Sepol 2000, que ceux liés au rapport 2020 n'ont eu pour but, lors de leurs sorties, de parcourir toutes les zones de l'étang avec un effort d'observation constant afin d'y dresser la liste complète des espèces présentes et de renouveler cet effort à intervalles réguliers afin de couvrir de façon exhaustive toutes les périodes d'une année.

Leur démarche d'observation (passion, volonté de partager et d'alimenter une banque de données ornithologiques) est donc assez similaire entre les deux rapports, y compris par le parti pris de déranger le moins possible les oiseaux présents.

Aussi, des espèces communes comme l'Hypolaïs polyglotte (espèce qui sort de la liste) et la Chouette hulotte (espèce qui entre dans la liste) font certainement l'objet d'une sous-prospection involontaire.

Quatre espèces assez communes pourraient être concernées par cette hypothèse de sous-prospection :

- l'Hypolaïs polyglotte : 1 espèce sortante
- la Chouette hulotte, le Pouillot de Bonelli et le Rougequeue à front blanc : 3 espèces entrantes

[Texte]

## INDICATEUR 2 : tendances des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers

### Tendance des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers en 2020

La tendance générale de chaque oiseau est évaluée selon 3 critères (sous tendances) distincts :

- tendance de fréquence : amplitude de la période de présence sur l'étang
- tendance des effectifs : effectif régulier et maximal
- tendance de reproduction : absence ou présence de reproducteurs, nombre de couples

La tendance générale est en quelque sorte la somme des 3 sous-tendances.

espèces	tendance fréquence	tendance effectif	tendance repro	tendance générale
Colvert	◀▶	▼	◀▶	◀▶
Sarcelle d'hiver	▼	▼	/	▼
Grèbe castagneux	◀▶	▲	/	▲
Grèbe huppé	◀▶	◀▶	◀▶	◀▶
Grand Cormoran	◀▶	▲	/	▲ et ▼ récente
Grande Aigrette	▲	▲	/	▲

espèces	tendance fréquence	tendance effectif	tendance repro	tendance générale
Héron cendré	◀▶	▲	▲	▲
Gallinule poule d'eau	◀▶	?	?	?
Foulque macroule	◀▶	▼	▼	▼
Chevalier culblanc	◀▶	▲	/	▲
Chevalier guignette	◀▶	◀▶	/	◀▶
Bécassine des marais	▼	▼	/	▼

Les deux tableaux précédents concernent les espèces communes et/ou régulières en 2020 et leur tendance actuelle est comparée avec leur situation du rapport SEPOL 2000.

3 espèces ont une tendance à la baisse : Sarcelle d'hiver, Foulque macroule et Bécassine des marais. Il convient d'ajouter à cette liste le Grand Cormoran en raison d'une tendance récente négative (après 2017).

[Texte]

3 espèces ont une tendance reflétant une certaine stabilité : Canard colvert, Grèbe huppé et Chevalier guignette.

4 espèces ont une tendance à la hausse : Grèbe castagneux, Grande Aigrette, Héron cendré et Chevalier culblanc. Il convient aussi d'ajouter à la liste le Grand Cormoran pour la période 2000-2017.

La discrétion de la gallinule poule-d'eau et l'influence importante de l'assec 2018-2019 rendent difficiles toute évaluation d'une tendance générale la concernant.

### Tendance des oiseaux d'eau communs et réguliers en 2000

La lecture du rapport SEPOL 2000 nous informe que d'autres espèces étaient communes et/ou régulières il y a 20 ans. Pour être objectif, il faut aussi observer leur tendance.

Le fait que ces espèces aient perdu leur statut de commun et/ou régulier en 2020 indique que leur tendance est à la baisse.

Espèce	Rapport SEPOL 2000	Tendance 20 ans
Canard siffleur	« régulier de mi-10 à mi-03 »	▼
Canard souchet	« présent aux 2 passages »	▼
Fuligule milouin	« canard plongeur le plus régulièrement contacté ; visible aux 2 passages »	▼
Vanneau huppé	« <b>100 à 200</b> oiseaux sont régulièrement posés sur les bords de l'étang entre mi-11 et mi-02 »	▼
Chevalier gambette	« régulier à La Pouge »	▼
Mouette rieuse	« observable sur 9 mois »	▼
Guifette noire	« observable sur 5 mois »	▼

7 espèces ont perdu leur statut d'espèces régulières depuis le rapport SEPOL 2000.

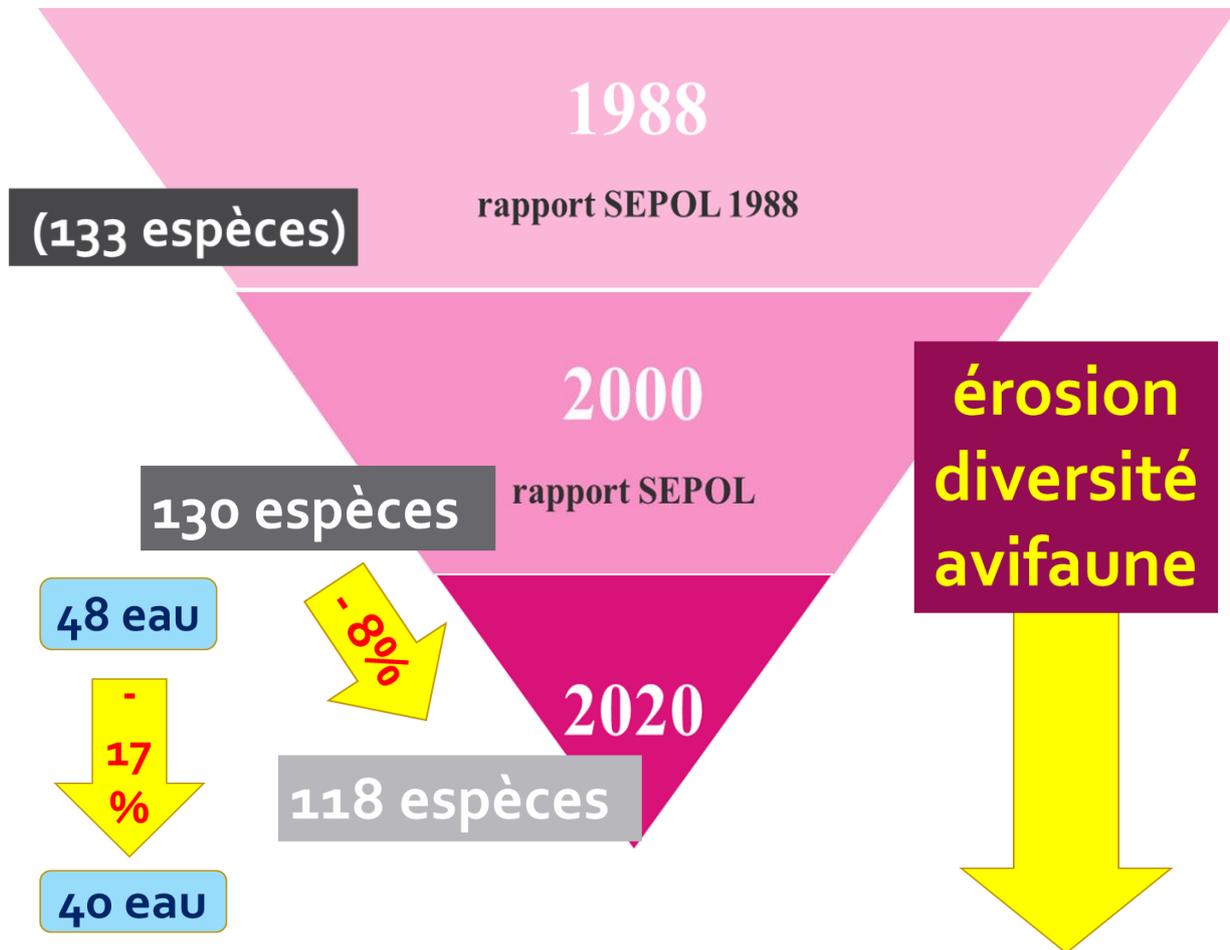
L'indicateur 2 montre que depuis 20 ans :

- 10 espèces communes et/ou régulières ont une tendance négative
- 3 espèces ont une tendance à la stabilité.
- 4 espèces ont une tendance positive.

Le grand cormoran s'inscrit dans une double tendance : positive entre le rapport SEPOL 2000 et 2017 puis négative depuis.

**► La tendance des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers est négative pour 60 % des espèces.**

#### IV/ SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'AVIFAUNE DEPUIS 20 ANS



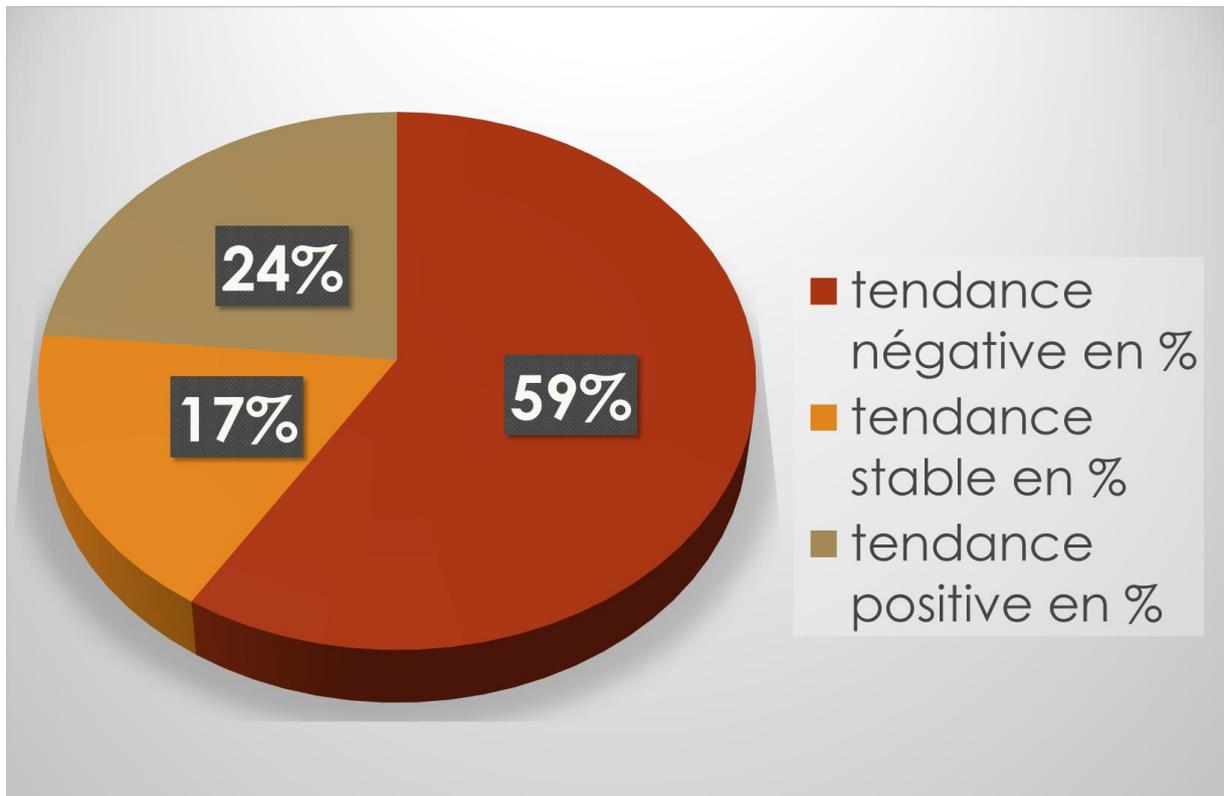
Le nombre d'espèces est aujourd'hui de 120 contre 130 il y a 20 ans.

**La diversité de l'avifaune a chuté de 8 % en 20 ans.**

**La diversité de l'avifaune inféodée à l'eau (aux zones humides) a chuté de 17 % en 20 ans.**

[Texte]

Voici à présent un graphique de synthèse illustrant les tendances des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers :



**Près de 60 % des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers ont une dynamique (tendance) négative depuis 20 ans.**

Il est intéressant de noter que s'il fallait donner une priorité d'importance entre les deux indicateurs, il apparaît que l'indicateur 2 (celui des tendances des oiseaux d'eau communs et/ou réguliers) serait plus « robuste » en raison du nombre important de sous-tendances qui le composent mais aussi en raison de la différence de durée d'étude qui vient interférer dans les interprétations des résultats de l'indicateur 1.

#### INDICATEUR 2 > INDICATEUR 1

La diversité de l'avifaune présente aujourd'hui à l'étang de la Pouge peut être qualifiée de résiduelle. Elle est surtout le fait des oiseaux de passage et en halte migratoire. Cette diversité résiduelle est aussi liée à un facteur favorable aléatoire : un niveau d'eau bas.

La baisse de diversité est insidieuse, difficile à percevoir sans le travail d'accumulation et de partage des observations réalisées par des ornithologues. Le présent rapport la met en relief. Le constat est alarmant, sans appel.

## V/ DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Le nombre d'espèces visibles à l'étang de La Pouge a diminué de 8 % en 20 ans. Cette baisse s'élève à 17 % pour les oiseaux inféodés à l'eau.

Près de 60 % des espèces d'oiseaux d'eau communes et/ou régulières ont une tendance négative.

Parmi les espèces observées en 2018-2019, 32 ont un statut de conservation défavorable puisqu'elles sont menacées à des degrés divers. Elles représentent 27 % des espèces de la liste 2020. En d'autres termes, les espèces observées à La Pouge sont menacées (vulnérable, en danger ou en danger critique) pour un peu plus d'un quart d'entre elles.

Peut-on laisser ainsi la diversité s'éroder à petit feu, en silence ? Cette érosion est insidieuse, sournoise. Elle ne frappe pas les esprits comme un événement ponctuel catastrophique et donc médiatique. Elle frappe fort sur plusieurs générations par petits paliers indolores. Avec le temps, nous nous habituons à cette lente dégradation et nous nous accommodons du maintien d'une certaine diversité même si elle n'est plus que résiduelle par rapport à un passé encore récent. Qu'attendons-nous pour réagir ? Ne pouvons-nous pas mettre sur pied un projet fédérateur qui vise à regagner la diversité perdue ? Il y va de notre responsabilité collective : utilisateurs, gestionnaires et propriétaire.

Malgré tout ce qui vient d'être énoncé, l'étang de La Pouge demeure d'un grand intérêt ornithologique et patrimonial. Il est encore apte à accueillir une diversité aviaire étendue, tant de passage que nicheuse ou hivernante, grâce à une diversité paysagère marquée offrant des habitats variés.

En effet, outre le plan d'eau lui-même, les oiseaux trouvent de quoi satisfaire les exigences en quiétude, nourriture, repos d'assez nombreuses espèces avec des fourrés ronciers, pairies humides, cariçaie, boisement, etc. Une telle capacité d'accueil dans un site très accessible et propice à l'observation n'est pas aussi banale que pourrait le laisser croire l'abondance d'étangs dans notre région. Dans la grande majorité des cas, ces plans d'eau sont d'intérêt mineur, car peu accueillants : berges trop abruptes, contours maintenus « propres » par les tondeuses et débroussailleuses, absence de végétation haute, dérangements, etc...

Pour trouver des sites d'intérêt au moins équivalent, il faut chercher, au minimum, à une soixantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, avec les étangs du nord de la Haute-Vienne et ceux du sud de la Vienne. Ceci est d'autant plus vrai que l'étang de Cieux est fortement dégradé et soumis à un dérangement très fort lié aux activités de pêche de loisir. Celui de Ballerand, à l'extrême sud-ouest de notre département est abominablement dénaturé. Quant aux lacs de Haute-Charente, tout proches, leur vocation à fournir de l'eau d'irrigation les rend sujets à des marnages habituels considérables. Ces conditions particulières découragent la nidification de nombre d'espèces.

De ce fait, l'étang de La Pouge conserve un grand intérêt et ceux qui participent à sa gestion ont une grande responsabilité.

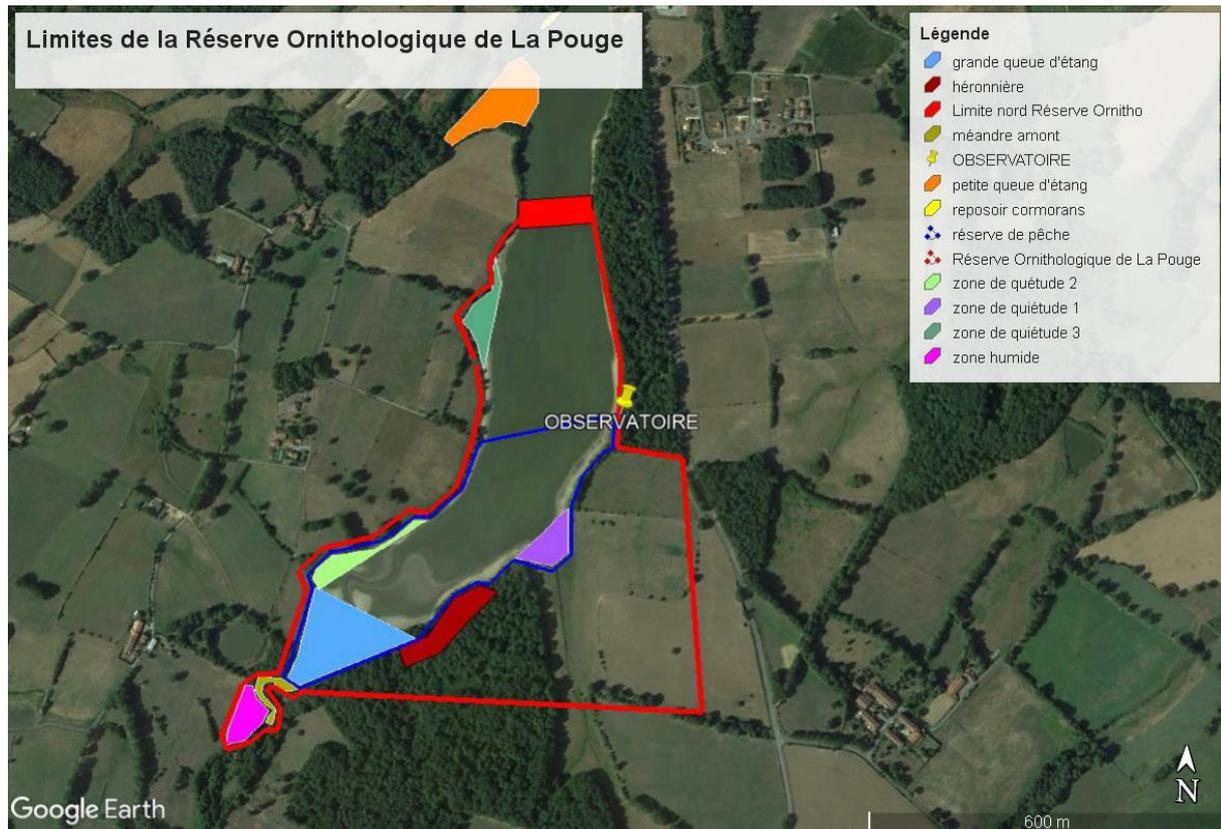
L'étang de La Pouge est protégé par un mille-feuilles de classements en principe protecteurs. Mais, il ne fait l'objet d'aucun aménagement visant à favoriser la diversité de l'avifaune. Des actions de conservation locales et des projets d'aménagement concourent à limiter les effets des atteintes à notre environnement qui, par un effet de dominos, affectent notre avifaune. Décider d'aménager, en faveur de l'avifaune, l'actuelle réserve de pêche serait un acte fort de conservation de la nature. Il ne s'agit

[Texte]

pas de se contenter de conserver la situation actuelle, situation résiduelle, mais de regagner de la diversité.

Un **projet** peut amener tous les acteurs présents sur le site à se fédérer : la **transformation de la réserve de pêche en une réserve ornithologique**.

Cette transformation, pour réussir, ne peut se faire qu'avec l'accord et le concours de tous les acteurs. L'intérêt général pour une plus grande diversité doit surpasser les intérêts particuliers.



Les limites d'une éventuelle réserve ornithologique de l'étang de La Pougé doivent faire l'objet d'un consensus le plus général possible. La zone de quiétude n° 3 mérite d'être intégrée à la réserve. La largeur de la formation de mégaphorbiaies est importante (peut-être la plus importante de l'étang) et les anatidés y stationnent très souvent. En 2019, un couple de Grèbes huppés y a aussi construit son nid. De plus, la présence de pêcheurs en poste au bout du chemin de Leycuras, lors des périodes de basses eaux (fin d'été notamment) vide la Réserve de pêche actuelle de l'immense majorité de l'avifaune présente. En fin d'été, la moitié de la surface en eau de la Réserve de pêche a disparu. La grande queue d'étang est à sec. La limite eau-vase remonte vers le nord pour se retrouver à environ 150 mètres du premier poste de pêche. Lorsqu'il est occupé, les oiseaux ne considèrent plus la Réserve de pêche comme un lieu de quiétude. La proximité avec les pêcheurs est trop grande. Aussi, en fin d'été, à un moment où de nombreux migrateurs font route vers leurs lieux d'hivernage et où de nombreux étangs font le plein d'oiseaux migrateurs rares, peu communs ou habituels, l'Étang de La Pougé ne représente pas une zone de halte migratoire propice. Il paraît vide d'oiseaux, un comble pour cet étang aux potentialités élevées à cette période de l'année (surfaces maximales en vasières).

[Texte]

La limite de la zone de pêche doit remonter vers le nord pour assurer une véritable quiétude aux oiseaux tout au long de l'année. Les limites sud-ouest proposées sur la carte précédente sont purement indicatrices et visent surtout à protéger efficacement la héronnière.

La héronnière, la plus importante du Limousin pour le Héron cendré, mérite d'être considérée comme un patrimoine commun vivant. L'activité considérable et passionnante qui s'y déroule huit mois durant offre un spectacle vivant inoubliable. Le Héron cendré est une espèce très farouche qu'il convient d'observer à bonne distance. L'observatoire actuel ne permet pas une observation idéale. Ne peut-on pas imaginer un observatoire de la héronnière face à celle-ci et à bonne distance ?

Mais alors, que penser d'une boucle pédestre qui alternerait les points de vue sur l'étang et les milieux alentour? Si la quiétude des oiseaux est la priorité absolue d'un tel sentier, alors cette question mérite d'être débattue.

Un cheminement, à l'écart des rives, serait possible et même bienvenu, à condition qu'il soit masqué par une haie. Celle-ci devrait être assez épaisse, devrait pouvoir se tailler de manière à former un écran compact et marcescent. Elle pourrait être composée d'un mélange d'essences : houx, troène, fusain, charme. Quelques accès pourraient être aménagés de place en place (créneaux d'observation) pour aboutir à des postes d'observation sommaires (style panneau à lucarnes) ou plus élaborés (nouveaux observatoires). Bien entendu, l'accès motorisé y serait proscrit.

Pour qu'une telle balade puisse être intéressante, la création de milieux divers est un paramètre premier. La création d'îles artificielles sur l'étang est un aménagement prioritaire et à haute valeur écologique. Elle permettrait à l'étang d'être très attractif pour les limicoles tout au long de l'année alors que leur présence est limitée aux épisodes aléatoires d'étiage prononcé. Des îles de galets attireraient sans nul doute le Petit gravelot capable d'assurer un spectacle passionnant lors de la période nuptiale. Cette proposition n'est pas nouvelle, elle était déjà énoncée dans le rapport SEPOL 2000.

Ces îles de galets pourraient aussi être convoitées par les Sternes pierregarins, espèce qui, elle aussi, assure le spectacle, tant visuel qu'auditif. Cette espèce peut être attirée par la mise en place d'un radeau de nidification, aménagement qui facilite très souvent sa fixation sur un plan d'eau.

Le rapport SEPOL 2000 proposait aussi de créer une platière, initiée d'ailleurs par le piétinement régulier des bovins, dans le pré à gauche de l'observatoire afin d'attirer limicoles et anatidés. Excellente idée restée lettre morte. Afin d'éviter la dégradation de la berge, une bande de cette platière devrait être maintenue hors d'accès des bêtes.

Pourquoi ne pas penser à un pylône à Cigogne blanche ? Certaines ont hiverné en 2019-2020, en Charente, à 40 km à vol d'oiseau de l'étang et un couple y a niché il y a une trentaine d'années. C'est une espèce dont la dynamique est bonne et c'est la Charente Maritime qui est à présent le bastion de l'espèce en France. Alors, pourquoi ne pas tenter de retenir un ou deux oiseaux lors de leur migration pré-nuptiale ?

Saint-Auvent est réputée, entre autres choses, pour son parcours Terra Aventura que de nombreuses familles réalisent. Pourquoi ne pas créer un nouveau parcours « ornithologique » ou « nature » ?

La construction de l'observatoire en 1990 s'est accompagnée, à l'époque, de la mise en place de permanences bénévoles de la part d'ornithologues de la SEPOL. Patrick Labidoire a tenu les comptes des heures et des curieux passés par le nouvel abri. Le résultat prouve la réussite (triomphe serait un mot plus approprié) d'une telle organisation : plus de 5000 visiteurs en environ 120 jours de

[Texte]

permanence sur les années 1990 et 1991 ! Des animations régulières ne seraient-elles pas un plus pour attirer petits (scolaires) et grands ? Et même touristes, dont celles et ceux qui résident dans les nombreux gîtes présents sur le territoire du PNR Périgord Limousin...

La sortie de l'ouvrage « Observer les oiseaux en France » en 2019 (éditions Biotope) prouve qu'il existe un tourisme ornithologique, comme il en existe dans plusieurs domaines (pêche, orchidées, ...). Les ornithologues, guidés par le bouche à oreille et par l'espoir d'observer une grande variété d'oiseaux, sont prêts à avaler des kilomètres ! Ainsi se forge une réputation.

Cerise sur le gâteau, ils assurent une permanence auprès des curieux moins connaisseurs et toujours désireux de mettre un nom sur une espèce ou de jeter un coup d'œil dans la longue-vue.

La Réserve Naturelle de Saint-Cyr dans la Vienne (86) peut être une source d'inspiration.

Un passage dans ce milieu totalement aménagé autour d'îles artificielles est un moment inoubliable : un spectacle se joue à chaque angle de vue des quelques observatoires. Vos yeux et vos oreilles ne peuvent rester insensibles aux vols nuptiaux d'un couple de Vanneau huppé. Et si La Pouge se transformait en un tel lieu enchanteur autour d'une diversité ornithologique retrouvée ?

La Réserve Nationale de l'étang des Landes, en Creuse, sur la commune de Lussat, est un autre site qui peut être pris comme exemple. La Réserve est la propriété du Conseil Départemental de la Creuse depuis 1995. L'étang a fait l'objet de très nombreux aménagements pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'espèces animales, notamment des oiseaux. Plus de 240 espèces d'oiseaux peuvent y être observées ! Un sentier piéton de 7 km en fait le tour en prenant bien soin de s'éloigner de l'étang au niveau des zones sensibles où la quiétude des oiseaux est prioritaire (nicheurs en particulier). Le sentier est ponctué d'observatoires qui permettent de pénétrer dans l'intimité des oiseaux. En moyenne, 20 000 personnes, par an, profitent de la Réserve !

Il est aussi essentiel de préciser que l'étang réserve une zone, peu sensible pour l'avifaune, aux pêcheurs. La pêche y est réglementée et la zone de pêche matérialisée par des bornes. L'amorçage y est interdit. La carpe n'est pas présente dans l'étang en raison de son mode de recherche de nourriture qui altère la qualité des eaux (remise en suspension de la vase, déracinement des herbiers).

La Réserve Nationale de l'étang des Landes est devenue un site majeur pour la conservation de la Nature et pour l'observation des oiseaux. Cependant, les familles de Haute-Vienne ne peuvent en profiter qu'après un très long trajet d'au moins 110 km, rédhibitoire pour la majorité d'entre-elles ; contrairement aux ornithologues les plus motivés.

Le Conseil Départemental de la Corrèze vient de se lancer dans un projet d'aménagement environnemental de grande ampleur en rachetant les Gravières d'Argentat pour en faire un Espace naturel sensible, auquel il souhaite donner un rayonnement national, voire plus... Ici aussi, la pêche est autorisée et le Conseil Départemental souhaite en faire un parcours de pêche à la mouche qui soit l'un des plus beaux du pays.

Les Gravières d'Argentat en Corrèze et la Réserve Nationale de l'étang des Landes en Creuse sont deux sites à très fort potentiel écologique où l'avifaune y trouve des conditions de stationnement et/ou de nidification optimales. Il faut souligner que sur les deux sites l'activité de pêche peut se pratiquer.

La Haute-Vienne peut s'emparer du projet de la Réserve Ornithologique de La Pouge pour imiter ses voisins afin d'offrir à ses administrés (et ses touristes) la possibilité d'aller observer les oiseaux, à moins

[Texte]

de 100 kilomètres de chez eux, sur un site ornithologique qui mérite le déplacement et leur offre la possibilité de créer un lien fort avec la Nature, en famille ou en solitaire.

Il faut du courage pour décider de tout cela. Du courage, de la ténacité et surtout un consensus général entre toutes les parties concernées sont nécessaires à la réalisation et à la réussite d'un tel projet ambitieux.

Plusieurs objectifs peuvent servir de trame à un tel projet :

- agir pour la diversité ornithologique et, par effet d'entraînement, sur la biodiversité générale (mares annexes à amphibiens, création d'une petite roselière)

- sensibiliser et éduquer les citoyens

- protéger et faire découvrir la plus grande héronnière du Limousin

- attirer de nouvelles espèces

- offrir une halte migratoire de qualité pour les migrateurs

- dynamiser un territoire

- faire de l'étang de La Pouge une vitrine de la protection de la nature

Le présent rapport souligne à travers des indicateurs biologiques une dégradation du site et illustre un appauvrissement en cours d'un patrimoine auquel sont attachés de multiples acteurs : propriétaire, gestionnaires, utilisateurs, scientifiques. Ce constat ne doit pas décourager. Un sauvetage est possible. Une orientation privilégiée vers un tourisme naturaliste, en cours de développement, en soulignerait la singularité.

Naturellement, ceci nécessite la mise en œuvre de moyens coordonnés, tant techniques que réglementaires ou financiers pour le propriétaire.

Le recours à l'expertise de toutes les structures adhérentes à la gestion du site ou dont les compétences en gestion des milieux sont reconnues (LPO Limousin, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, PNR Périgord-Limousin, CEN, Fédération de pêche, Fédération de chasse, GMHL, SLO) serait une solution envisageable et souhaitable.

La mise en place de chantiers citoyens bénévoles serait un moyen de créer un lien d'appropriation de la future Réserve Ornithologique de La Pouge par les citoyens lors de certains aménagements (plantation de haies ou créations de mares annexes par exemple).

La Réserve Ornithologique de La Pouge est certainement le meilleur outil de reconquête de la diversité ornithologique d'un étang dont le potentiel d'accueil des oiseaux ne sera plus qu'un lointain souvenir si rien n'est décidé.

Etang de La Pouge  
28/12/2019



## REMERCIEMENTS ET BIBLIOGRAPHIE

Ce rapport a été rédigé par Xavier Millon ; LPO Limousin

Photographies de l'auteur (hormis celles de 1978) réalisées à l'étang de La Pouge (sauf mention contraire).

Sont remerciées, très sincèrement, les personnes suivantes :

- Patrick Labidoire pour son aide précieuse tout au long du projet, ses souvenirs, ses dossiers exhumés ; LPO Limousin
- Guy Labidoire pour ses diapositives d'archive, son historique du site, ses infos sur la disparition des Nénuphars blancs et pour l'enrichissement du texte de base ; LPO Limousin
- Christian Doucelin pour la pertinence de ses remarques et l'enrichissement du texte de base ; LPO Limousin
- Anthony Virondeau pour la rigueur scientifique de ses remarques, son aide à la structuration du rapport et l'enrichissement du texte de base ; LPO Limousin
- Jérôme Roger pour la transmission du rapport Sepol 2000 et la vérification des données Faucon pèlerin ; LPO Limousin
- Marie Adalbert pour les scans des diapositives de Guy ; Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
- tous les observateurs cités dans le texte pour leurs observations partagées sur Faune Limousin et tous les autres, non cités.

Merci très appuyé et chaleureux aux relecteurs : Doucelin Christian, Labidoire Guy, Labidoire Patrick, Roger Jérôme et Virondeau Anthony

Ont été consultés les documents suivants :

- Roger J., Lagarde N., (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25p
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF et ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- Étang de La Pouge, (1988). Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux du Limousin (SEPOL)
- Étude avifaunistique et proposition de gestion en faveur des oiseaux à l'étang de La Pouge, (2000). Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux du Limousin (SEPOL)
- SEPOL, 2013. - Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ? Biotope, Mèze, 544 p.

Ont été consultés les sites internet suivants :

- Faune Limousin ; [www.faune-limousin.eu](http://www.faune-limousin.eu)
- Oiseaux.net ; [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)

[Texte]



*Intimidation chez les Martins-pêcheurs d'Europe* 4 septembre 2019 étang de La Pougé